

The Robex logo is displayed in a large, bold, black font. The letter 'x' is stylized with a yellow diamond shape inside it. The background of the entire page is a photograph of a mining site at dusk or dawn, with a large conveyor belt system and several workers in safety gear. The sky is a mix of orange and blue, and the ground is dark and dusty. In the foreground, a worker is kneeling and handling a long line of yellow bags.

Robex.

CONSTRUIRE UN GROUPE
MINIER RESPONSABLE

30 mai 2024

Rapport de gestion

Table des matières

1. FAITS IMPORTANTS	4
1.1. FAITS SAILLANTS DE L'EXPLOITATION ET DES RÉSULTATS FINANCIERS DU PREMIER TRIMESTRE DE 2024	4
1.2. RÉSUMÉ CORPORATIF DU PREMIER TRIMESTRE DE 2024.....	5
1.3. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS AU 31 MARS 2024.....	5
1.4. PERSPECTIVES ET STRATÉGIE 2024.....	6
1.5. PRÉVISIONS DE LA DIRECTION POUR L'EXERCICE 2024.....	7
1.6. TENDANCES ÉCONOMIQUES CLÉS.....	8
2. RÉSULTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS	10
2.1. RÉSULTATS PAR SECTEUR OPÉRATIONNEL.....	12
2.2. SITUATION FINANCIÈRE.....	14
2.3. FLUX DE TRÉSORERIE.....	17
3. AUTRES ÉLÉMENTS	18
3.1. ARRANGEMENTS HORS BILAN.....	18
3.2. ÉVENTUALITÉS ET ENGAGEMENTS.....	19
3.3. INSTRUMENTS FINANCIERS.....	20
3.4. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES.....	21
4. RÉSULTATS TRIMESTRIELS	21
5. OPÉRATIONS	23
5.1. EXPLOITATION MINIÈRE (OR) – MINE DE NAMPALA.....	23
5.2. BIENS MINIERS.....	24
6. RISQUES ET INCERTITUDES	24
7. CAPITAL-ACTIONS	25
8. CONTRÔLES ET PROCÉDURES	26
8.1. DÉCLARATION SUR LES CONTRÔLES INTERNES.....	26
8.2. NOUVELLES NORMES COMPTABLES.....	26
8.3. ESTIMATIONS ET JUGEMENTS COMPTABLES CRITIQUES.....	26
9. MESURES NON CONFORMES AUX IFRS ET AUTRES MESURES FINANCIÈRES	26
9.1. MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX IFRS.....	27
9.2. RATIOS NON CONFORMES AUX IFRS.....	29
9.3. MESURES FINANCIÈRES SUPPLÉMENTAIRES.....	32
10. RENSEIGNEMENTS ADDITIONNELS ET INFORMATION CONTINUE	33
11. INFORMATION PROSPECTIVE ET ÉNONCÉS PROSPECTIFS	33

RESSOURCES ROBEX INC. est une société minière canadienne spécialisée dans l'exploration et l'exploitation de l'or en Afrique de l'Ouest. Au Mali, la Société exploite la mine de Nampala depuis 2017 et est titulaire de cinq permis d'exploration au sud (Mininko, Kamasso et Gladié) et à l'ouest (Sanoula et Diangounté) du pays. La Société possède aussi un portefeuille de quatre permis d'exploitation (« projet de Kiniéro » ou « Kiniéro ») en République de Guinée, qui consiste en un ensemble de licences minières (environ 470 km²) dans le bassin de Siguiro.

La Société gère ses activités sur la base de secteurs opérationnels distincts, à savoir (i) l'exploitation minière (or), (ii) l'exploration et évaluation minière et (iii) la gestion corporative.

Les actions ordinaires de la Société sont inscrites et affichées aux fins de négociation à la cote de la Bourse de croissance TSX sous le symbole « RBX » et sont également négociées sur le marché hors cote des États-Unis, sous le symbole « RSRBF » et à la Börse Frankfurt (Bourse de Francfort), en Allemagne, sous le symbole « RB4 ».

La priorité stratégique de Robex consiste à maximiser la valeur pour ses actionnaires par la gestion de ses actifs existants et la recherche d'opportunités de croissance. La Société s'est également engagée à exploiter ses actifs de façon efficace, sécuritaire, responsable et durable.

Le présent rapport de gestion (le « rapport de gestion ») a pour but de permettre au lecteur de mieux comprendre les activités de la Société, sa stratégie d'affaires et son rendement, ainsi que la façon dont elle gère le risque et les ressources en capital. Ce rapport de gestion, daté du 30 mai 2024, se veut un complément et un supplément à nos états financiers consolidés intermédiaires résumés au 31 mars 2024 (les « états financiers ») qui doivent être lus en parallèle avec les états financiers annuels audités de la Société pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023, lesquels ont été dressés conformément aux IFRS publiées par l'IASB. Nos états financiers et ce rapport de gestion sont destinés à fournir aux investisseurs une base raisonnable pour l'évaluation de notre résultat d'exploitation et de notre performance financière.

Il est possible de consulter l'information financière trimestrielle et annuelle de la Société, sa notice annuelle, la circulaire de sollicitation de procurations de la direction ainsi que d'autres documents financiers et des renseignements additionnels relatifs à la Société sur notre site Internet au www.robexgold.com et sur SEDAR+ au www.sedarplus.ca. SEDAR+ est le système électronique utilisé pour le dépôt officiel des documents des sociétés ouvertes auprès des autorités canadiennes en valeurs mobilières. Aucune information présentée sur le site web de Robex ou liée à celui-ci n'est incorporée par renvoi dans le présent rapport de gestion ou ne fait partie de ce dernier.

Le présent rapport de gestion renferme des énoncés prospectifs et certaines informations prospectives. Il convient de porter une attention particulière aux facteurs de risque qui sont exposés aux sections « *Risques et incertitudes* » et « *Énoncés prospectifs* » du présent document.

Le présent rapport de gestion contient également des mesures financières non conformes aux IFRS, des ratios non conformes aux IFRS et des mesures financières supplémentaires. Se reporter à la section intitulée « *Mesures non conformes aux IFRS et autres mesures financières* » du présent rapport pour plus d'information sur ces mesures.

À moins d'indication contraire, toute l'information financière du présent rapport de gestion, y compris les montants dans les tableaux, est présentée en dollars canadiens (\$), soit la monnaie de présentation de la Société, et est préparée conformément aux Normes internationales d'information financière (les « IFRS »). La monnaie fonctionnelle de la Société est l'euro et les monnaies fonctionnelles de ses filiales sont l'euro, le franc CFA, le franc guinéen, la livre sterling et le dollar américain. Certains totaux, sous-totaux et pourcentages peuvent ne pas concorder en raison de l'arrondissement des chiffres.

Les termes « nous », « notre », « la Société », « le Groupe » ou « Robex » renvoient à Ressources Robex Inc. collectivement avec une, plusieurs ou l'ensemble de ses filiales, selon le cas.

1. FAITS IMPORTANTS

1.1. FAITS SAILLANTS DE L'EXPLOITATION ET DES RÉSULTATS FINANCIERS DU PREMIER TRIMESTRE DE 2024

	Trimestres terminés les 31 mars		
	2024	2023	Variations
Onces d'or produites	12 957	11 735	10,4 %
Onces d'or vendues	14 071	12 670	11,1 %
	\$	\$	
REVENUS – VENTES D'OR	39 182 893	33 179 878	18,1 %
RÉSULTAT D'EXPLOITATION MINIÈRE	17 242 483	16 128 186	6,9 %
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	11 755 444	9 131 400	28,7 %
RÉSULTAT NET	(32 082 454)	6 848 907	-568,4 %
ATTRIBUABLE AUX ACTIONNAIRES ORDINAIRES:			
Résultat net	(29 134 726)	6 383 858	-556,4 %
Résultat de base par action	(0,322)	0,071	-554,2 %
Résultat dilué par action	(0,322)	0,071	-555,5 %
FLUX DE TRÉSORERIE			
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	20 907 386	12 909 162	62,0 %
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation par action ¹	0,231	0,144	61,2 %
	Au 31 mars 2024	Au 31 décembre 2023	Variations
ACTIF TOTAL	274 082 130	266 991 967	2,7 %
PASSIF TOTAL	122 571 374	82 918 032	47,8 %
DETTE NETTE ¹	43 796 068	46 628 545	-6,1%

¹ Mesure financière non conforme aux IFRS, ratio non conforme aux IFRS, ou mesure financière supplémentaire. Veuillez vous reporter à la section intitulée « Mesures non conformes aux IFRS et autres mesures financières » du présent rapport de gestion pour une définition de ces mesures et leur rapprochement avec la mesure conforme aux IFRS la plus directement comparable, selon le cas.

1.2. RÉSUMÉ CORPORATIF DU PREMIER TRIMESTRE DE 2024

Au cours du premier trimestre de 2024, la production a atteint 12 957 onces, comparativement à 11 735 onces pour la même période en 2023. Cette augmentation de 10,4 % de la production d'or résulte de l'accroissement de 5 % de la quantité de minerai traité à l'usine de Nampala et d'une amélioration de 5,8 % de la teneur du minerai. Grâce à cette performance opérationnelle, la Société a pu vendre 1 401 onces d'or supplémentaires, totalisant 14 071 onces vendues, contre 12 670 onces pour la même période en 2023.

La hausse du prix de vente moyen réalisé de 6,3 % a également contribué à l'augmentation des revenus de ventes d'or de 18,1 %, atteignant 39 182 893 \$, comparativement à 33 179 878 \$ pour le premier trimestre de l'année précédente.

Le résultat d'exploitation minière a augmenté de 6,9 %, en grande partie grâce à l'augmentation des revenus de ventes et une baisse des charges d'exploitation minière. Cette progression a néanmoins été impactée par une hausse significative de l'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles, qui a grimpé de 123,2 %, principalement due à la révision de la durée de vie estimative de la mine, désormais prévue se terminer en juin 2026.

Le résultat opérationnel pour le premier trimestre de 2024 a augmenté de 28,7 %, atteignant 11 755 444 \$, contre 9 131 400 \$ pour la même période en 2023, grâce notamment à une diminution des charges administratives de 1 391 839 \$.

Le résultat net pour le premier trimestre de 2024 s'établit à -32 082 454 \$, comparativement à un résultat net de 6 848 907 \$ pour la même période en 2023. Cette baisse est attribuable à une provision pour éventualités fiscales au Mali de 19,3 milliards de FCFA, soit environ 43,0 millions de dollars, enregistrée au premier trimestre de 2024 à la suite d'une notification définitive de redressements fiscaux reçue le 10 mai 2024 de la part des autorités fiscales maliennes. En réponse, la Société défend vigoureusement ses positions et est actuellement en négociation avec les autorités maliennes pour établir un nouveau cadre fiscal.

En dépit du résultat net déficitaire enregistré pour le premier trimestre de 2024, les activités d'exploitation ont généré une augmentation des flux de trésorerie de 62,0 %, atteignant 20 907 386 \$ par rapport à 12 909 162 \$ pour la même période en 2023. Cette amélioration est principalement attribuable à une variation nette positive des éléments hors trésorerie du fonds de roulement, s'élevant à 41 261 646 \$, qui a été partiellement compensée par une diminution du résultat net.

1.3. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS AU 31 MARS 2024

Le 28 mars 2024, la Société a annoncé un regroupement d'actions à raison de 10 pour 1, entrant en vigueur le 1^{er} avril 2024, et qui avait été préalablement approuvé par ses actionnaires le 29 juin 2023.

Le 23 avril 2024, la Société a émis 5 988 375 actions - post regroupement, dans le cadre de l'acquisition du groupe Sycamore. Veuillez vous référer à la section 7 de ce document pour de plus amples détails.

Le 8 mai 2024, la Société a obtenu une marge de crédit autorisée d'une banque malienne pour un montant maximal de 4 456 427 \$ (2 milliards de FCFA), portant intérêts au taux annuel de 8 %, échéant le 15 juillet 2024.

1.4. PERSPECTIVES ET STRATÉGIE 2024

Au Mali, la mine de Nampala a bien débuté l'année sur le plan opérationnel avec une production et des ventes en hausse de plus de 10% par rapport à l'an dernier. Les discussions en cours avec l'administration fiscale du Mali sont cruciales pour trouver une solution durable pour le site Nampala. En Guinée, l'année 2024 reste consacrée à la poursuite du développement de la mine de Kiniéro et à la finalisation de son financement. Les résultats du programme de forage de la mine adjacente de Mansounia ont confirmé le potentiel géologique de la zone de minéralisation de 5 km de Sabali Nord à Mansounia Sud et la capacité du Groupe à convertir les ressources minérales présumées en ressources minérales indiquées. Rappelons que dans le cadre de la transaction du 9 novembre 2022 avec le Groupe Sycamore, la Société est devenue propriétaire des licences d'exploitation liées au district aurifère de Kiniéro en Guinée, ainsi que des droits exclusifs approuvés par les autorités pour obtenir la pleine propriété des licences d'exploitation de Mansounia au sud, sous réserve de la satisfaction de certaines conditions préalables. Le calendrier de construction du projet en Guinée révisé à la suite de la mise à jour récente de l'estimation des ressources sur le site de Mansounia est maintenu. L'objectif de la direction demeure de finaliser une étude de faisabilité actualisée selon la norme NI43-101 (« EFA ») afin d'améliorer les indicateurs économiques du projet tout en réduisant le risque de la partie métallurgique.

La direction réitère sa stratégie de croissance inclusive et soutenable appuyée par une approche financière prudente et équilibrée. Plus précisément, les objectifs du Groupe pour l'année 2024 sont les suivants :

- **L'exécution du nouveau chronogramme pour la mine de Kiniéro :** La direction a entrepris un programme de forage de reconnaissance sur le site de Mansounia en vue d'intégrer des réserves supplémentaires au plan minier de Kiniéro. Ce programme est clé pour permettre la mise à jour de l'étude de faisabilité intégrant une augmentation de la production et un mélange d'oxydes plus élevé. L'ingénierie du projet a été revue et finalisée et intègre les paramètres de production qui viendront étayer l'EFA. D'ici à septembre 2024, les travaux de terrassement devraient se poursuivre, tandis que la direction continue d'ériger les infrastructures clés et de sécuriser les équipements de production. La décision formelle de construction pour le programme d'aménagement révisé du site devrait être prise en octobre prochain. La première coulée est envisagée pour décembre 2025. Ce nouveau calendrier a été envoyé au gouvernement guinéen pour approbation.
- **Les négociations sur le financement du projet de Kiniéro :** Compte tenu de la mise à jour des ressources à Mansounia et des travaux techniques en cours à réaliser dans le cadre de l'EFA, Robex est parvenu à prolonger de 6 mois la maturité du prêt-relais de 35 millions de dollars américains au 21 juin 2024 dans le cadre du financement de Taurus Mining Finance Fund No.2 L.P. Ce délai supplémentaire permettra à Robex d'optimiser la valeur du projet aurifère de Kiniéro et lui donnera plus de temps pour finaliser la facilité de financement de projet de 115 millions de dollars américains. Rappelons que l'obtention de ce prêt requiert que la partie de la dépense de développement du projet à la charge de la Société ait été engagée. C'est dans le cadre du financement de ce projet que la Société a déposé un prospectus simplifié préalable de base définitif, valide pour une période de 25 mois, l'autorisant à émettre des titres pour un montant de placement global maximal de 250 millions \$. Notons cependant que la Société est confrontée à une situation politique et économique compliquée en Afrique de l'Ouest ainsi qu'à un appétit mitigé des investisseurs pour les valeurs aurifères.
- **L'élaboration et la mise en œuvre de la nouvelle stratégie au Mali :** Le Groupe a dû enregistrer une provision suite à la notification définitive de redressements des autorités fiscales maliennes pour les années 2019 à 2021. La Société poursuit des discussions constructives avec le gouvernement malien afin de trouver une solution durable pour le site Nampala permettant une plus grande certitude fiscale et en autorisant de nouveaux investissements dans l'exploration. La fin de l'exploitation actuelle de la mine de Nampala prévue en juin 2026 nécessite également une démarche responsable et inclusive associant la direction et toutes les parties prenantes. Le Conseil d'administration et la Direction de Robex restent déterminés à trouver la meilleure solution possible pour cet actif.
- **Améliorer l'accès au marché de capitaux :** Malgré la hausse du prix de l'or, il est difficile pour les petites entreprises de financer leurs propres développements de sorte à accroître la valeur pour les actionnaires existants, en raison des préoccupations inflationnistes persistantes et des taux d'intérêt élevés. Le Conseil d'administration et la Direction continuent d'étudier avec SCP Resource Finance (« SCP ») les options à sa disposition afin de maximiser la valeur pour les actionnaires.

1.5. PRÉVISIONS DE LA DIRECTION POUR L'EXERCICE 2024

Nos prévisions pour l'exercice 2024 sont :

	Réalisations au premier trimestre de 2024	Prévisions 2024
Mine de Nampala		
Production d'or	12 957 onces	45 000 à 49 000 onces
Coût de maintien tout inclus (« AISC ») ² (par once d'or vendue)	1 134 \$	< 1 500 \$
Dépenses en immobilisations (incluses dans le AISC)		
Dépenses en immobilisations de maintien	4 679 551 \$	22 000 000 \$ à 26 000 000 \$
Frais de découverte	3 334 594 \$	17 000 000 \$ à 20 000 000 \$

Les charges administratives pour le Groupe sont de 5 596 851 \$ pour le premier trimestre de 2024 et les prévisions pour l'exercice 2024 sont de 26 000 000 \$ à 30 000 000 \$.

Les prévisions de dépenses en immobilisations de maintien pour 2024 sont de «22 000 000 \$ à 26 000 000 \$ ». Les frais de découverte sont de «17 000 000 \$ à 20 000 000 \$ ».

Les hypothèses suivantes ont été retenues dans la préparation des prévisions pour 2024 :

- Prix de vente moyen réalisé de l'or : 2 700 \$ par once
- Prix du carburant: 1,56 \$ par litre
- Taux de change USD/\$: 1,349

Ces prévisions constituent de l'information prospective et les résultats peuvent grandement différer. Les perspectives de Robex représentent également des « perspectives financières » au sens des lois sur les valeurs mobilières applicables et sont présentées afin d'aider le lecteur à comprendre la performance financière de la Société et à évaluer les progrès vers l'atteinte des objectifs de la direction, et le lecteur est avisé que ces perspectives pourraient ne pas convenir à d'autres fins. Veuillez-vous reporter à la section intitulée « Information prospective et énoncés prospectifs » ci-dessous pour de l'information supplémentaire sur les facteurs pouvant mener à des résultats financiers matériellement différents des prévisions financières fournies ci-dessus.

² Mesure financière non conforme aux IFRS, ratio non conforme aux IFRS, ou mesure financière supplémentaire. Veuillez vous reporter à la section intitulée « Mesures non conformes aux IFRS et autres mesures financières » du présent rapport de gestion pour une définition de ces mesures et de leur rapprochement avec la mesure conforme aux IFRS la plus directement comparable, selon le cas.

1.6. TENDANCES ÉCONOMIQUES CLÉS

▫ PRIX DE L'OR

Pour le premier trimestre de 2024, le prix de l'or en dollars américains, mesuré selon le cours moyen de l'or fixé à Londres (London Gold Fixing Price), a fluctué d'un sommet de 2 246 dollars américains à un prix plancher de 1 994 dollars américains l'once d'or. En dollars canadiens, le sommet a été de 3 027 \$ et le prix plancher de 2 687 \$ l'once d'or. Le cours moyen de l'or sur le marché pour le premier trimestre de 2024 a été de 2 801 \$ l'once, comparativement à 2 558 \$ l'once pour la même période en 2023, ce qui représente une augmentation de 243 \$, soit 9,5 %.

(en dollars par once d'or)	2024		2023			2022	
	T1	T4	T3	T2	T1	Moyenne annuelle	Moyenne annuelle
Cours moyen fixé à Londres (dollars américains)	2 078	1 985	1 925	1 977	1 892	1 945	1 803
Cours moyen fixé à Londres (dollars)	2 801	2 703	2 583	2 654	2 558	2 625	2 345
Prix de vente moyen réalisé (dollars)	2 785	2 703	2 568	2 633	2 619	2 630	2 337

▫ PRESSIONS SUR LES COÛTS

Nous sommes, comme l'ensemble du secteur minier, grandement affectés par les pressions sur les coûts d'investissement et d'exploitation. Dans la mesure où nos activités consomment beaucoup d'énergie, la variation des prix du carburant a une incidence importante sur nos activités et donc, sur les résultats financiers correspondants. Il en est de même pour l'ensemble de nos produits chimiques tels que la chaux, le cyanure et le charbon.

Au Mali, nous achetons notre carburant exclusivement auprès de la société Vivo Energy Mali en franc CFA, la devise locale du Mali, à un prix basé sur le prix fixé par le directeur de l'Office malien des produits pétroliers (« ONAP »). Le prix moyen fixé par le directeur de l'ONAP était de 864 FCFA le litre (équivalent à 1,93 \$) pour le trimestre terminé le 31 mars 2024 comparativement à 864 FCFA le litre (équivalent à 1,91 \$) pour la même période en 2023. Il convient de noter que les autorités maliennes envisagent de mettre fin aux exonérations de taxes pour le carburant pour l'industrie minière. Veuillez consulter la section « Risques et incertitudes » du présent document.

La mise en service d'une centrale solaire au Mali confirme la pertinence du choix de cet investissement puisque celle-ci permet de diminuer potentiellement l'impact de la hausse des prix du carburant et démontre notre engagement environnemental.

En République de Guinée, nous achetons notre carburant exclusivement auprès de la société H COPEG en franc guinéen, la devise locale de la République de Guinée, à un prix basé sur le prix moyen fixé par la Société Nationale des Pétroles qui était de 13 600 francs guinéens (GNF) le litre (équivalent à 2,14 \$) pour le trimestre terminé le 31 mars 2024, comparativement à 14 400 franc guinéen (GNF) le litre (équivalent à 2,25 \$) pour la même période en 2023.

▫ DEVICES

Nos activités d'exploitation et d'exploration minières sont menées en Afrique : au Mali et en République de Guinée. Par conséquent, une portion des coûts opérationnels et des dépenses d'investissement est libellée en devises étrangères, principalement en euro qui est notre monnaie fonctionnelle pour le Mali. Au 31 mars 2024, le FCFA est à un taux fixe de 655,957 FCFA pour 1 euro. Notre monnaie fonctionnelle en République de Guinée est le GNF et est sujet aux fluctuations du marché.

Durant le trimestre terminé le 31 mars 2024, la moyenne du dollar canadien par rapport à l'euro était légèrement à la hausse de 0,0125 comparativement à la même période en 2023. Puisque la majorité de nos coûts sont libellés en devises étrangères autres que le dollar canadien, les fluctuations des taux de change entre l'euro et le dollar canadien ont eu un impact négatif sur notre coût de maintien tout inclus.

Les taux de change entre l'euro (EUR) le dollar canadien (\$) se présentent comme suit :

EUR / \$	2024	2023
31 mars (clôture)	1,4616	1,4708
31 décembre (clôture)	---	1,4618
Premier trimestre (moyenne)	1,4638	1,4513

Les taux de change entre le franc guinéen (GNF) le dollar canadien (\$) se présentent comme suit :

GNF / \$	2024	2023
31 mars (clôture)	0,0001576	0,0001585
31 décembre (clôture)	---	0,0001540
Premier trimestre (moyenne)	0,0001570	0,0001570

2. RÉSULTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

	Trimestres terminés les 31 mars	
	2024	2023
Onces d'or produites	12 957	11 735
Onces d'or vendues	14 071	12 670
	\$	\$
EXPLOITATION MINIÈRE		
Revenus - ventes d'or	39 182 893	33 179 878
Charges d'exploitation minière	(9 811 669)	(11 253 028)
Redevances minières	(1 461 631)	(1 019 632)
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles	(10 667 110)	(4 779 032)
RÉSULTAT D'EXPLOITATION MINIÈRE	17 242 483	16 128 186
AUTRES CHARGES		
Charges administratives	(5 596 851)	(6 988 690)
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles	83 501	(88 742)
Autres produits	26 311	80 646
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	11 755 444	9 131 400
CHARGES FINANCIÈRES		
Charges financières	(551 814)	(633 137)
Gains (pertes) de change	(307 395)	485 517
Variation de la juste valeur des bons de souscription	733 444	---
RÉSULTAT AVANT L'IMPÔT SUR LE RÉSULTAT	11 629 679	8 983 780
Charge d'impôt sur le résultat	(43 712 133)	(2 134 873)
RÉSULTAT NET	(32 082 454)	6 848 907
ATTRIBUABLE AUX ACTIONNAIRES ORDINAIRES:		
Résultat net	(29 134 726)	6 383 858
Résultat de base par action	(0,322)	0,071
Résultat dilué par action	(0,322)	0,071
Résultat net ajusté ³	13 507 145	5 898 341
Résultat de base ajusté par action ³	0,149	0,066
FLUX DE TRÉSORERIE		
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	20 907 386	12 909 162
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation par action ³	0,231	0,144

³ Mesure financière non conforme aux IFRS, ratio non conforme aux IFRS, ou mesure financière supplémentaire. Veuillez vous reporter à la section intitulée « Mesures non conformes aux IFRS et autres mesures financières » du présent rapport de gestion pour une définition de ces mesures et leur rapprochement avec la mesure conforme aux IFRS la plus directement comparable, selon le cas.

Commentaires relatifs aux premiers trimestres de 2024 et 2023 :

- Les ventes d'or se sont élevées à 39 182 893 \$ pour le premier trimestre de 2024, comparativement à 33 179 878 \$ pour la même période en 2023. Cet écart favorable de 6 003 015 \$ est attribuable à une augmentation du prix de vente moyen réalisé par once vendue, passant de 2 619 \$ à 2 785 \$, ainsi qu'à une augmentation de 11,1 % du nombre d'onces vendues (14 071 onces d'or pour les trois premiers mois de 2024 contre 12 670 onces d'or pour la même période en 2023). L'augmentation des redevances minières au premier trimestre de 2024 est directement proportionnelle à la hausse des revenus issus des ventes d'or.
- Les charges d'exploitation minière ont totalisé 9 811 669 \$ (697 \$ par once d'or vendue) pour le premier trimestre de 2024, comparativement à 11 253 028 \$ (888 \$ par once d'or vendue) pour la même période en 2023, soit une diminution de 12,8 %. Cette baisse des charges d'exploitation par once vendue de 21,5 % résulte de l'augmentation de la teneur moyenne du minerai traité (0,82 g/t contre 0,77 g/t). De plus, les coûts de carburant ont diminué à l'usine grâce à l'utilisation de la centrale au premier trimestre de 2024. Au premier trimestre de 2023, cette centrale était en arrêt en raison des dommages causés par l'attaque survenue en décembre 2022.
- L'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles de l'exploitation minière est passé de 4 779 032 \$ pour le premier trimestre de 2023 à 10 667 110 \$ pour la même période en 2024. Cette augmentation de 123,2 % s'explique principalement par la révision de la durée de vie estimative de la mine, désormais prévue jusqu'en juin 2026, ce qui a accéléré le rythme d'amortissement.

Les éléments susmentionnés ont abouti à un résultat d'exploitation minière de 17 242 483 \$ comparativement à 16 128 186 \$ pour le premier trimestre terminé le 31 mars 2023.

- Les charges administratives ont atteint 5 596 851 \$ pour le premier trimestre de 2024, contre 6 988 690 \$ pour la même période en 2023, soit une baisse de 19,9 %. Cette réduction s'explique par le recentrage des ressources et des efforts du Groupe sur les activités opérationnelles, ainsi que par les mesures prises pour diminuer les coûts administratifs au cours du premier trimestre de 2024.
- Les charges financières se sont élevées à 551 814 \$ pour le premier trimestre de 2024, comparativement à 633 137 \$ pour la même période en 2023. Cette diminution de 12,8 % s'explique par une baisse de 165 808 \$ des intérêts sur les marges de crédit, qui se sont établis à 135 976 \$. Toutefois, cette baisse a été partiellement compensée par des intérêts sur le prêt-relais, qui se sont élevés à 354 728 \$ pour le premier trimestre de 2024. En outre, en plus des charges financières présentées dans le résultat avant impôt, la Société a également capitalisé des charges financières de 923 649 \$ dans le matériel relatif à l'exploitation minière et de 446 357 \$ dans les frais d'exploration de sa propriété Kiniéro (aucun montant pour le trimestre terminé le 31 mars 2023).
- Nous avons constaté une charge d'impôt sur le résultat de 43 712 133 \$, contre 2 134 873 \$ pour la même période en 2023. Comme mentionné au point 1.2 de ce document, une provision pour éventualités fiscales au Mali de 19,3 milliards de FCFA, soit environ 43,0 millions de dollars, a été enregistrée au premier trimestre de 2024.

Tous les éléments susmentionnés ont abouti à un résultat net de -32 082 454 \$, comparativement à un résultat net de 6 848 907 \$ pour la même période en 2023. De même, le résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires s'est établi à -29 134 726 \$, contre 6 383 858 \$ pour la même période en 2023.

2.1. RÉSULTATS PAR SECTEUR OPÉRATIONNEL

La Société exerce ses activités d'exploitation et d'exploration minière dans le secteur des métaux précieux. Les secteurs opérationnels présentés rendent compte de la structure de gestion de la Société et de la manière dont le principal décideur opérationnel de la Société évalue la performance commerciale. Pour l'exploitation minière, chaque mine constitue un secteur opérationnel tandis que pour l'exploration minière, chaque zone géographique constitue un secteur opérationnel aux fins de l'information financière. Nos secteurs opérationnels se définissent comme suit:

1. Exploitation minière (or) - Mine de Nampala : Ce secteur regroupe toutes les activités dans la chaîne de valeur de la production d'or de la mine de Nampala, que ce soit sur le lieu de production au Mali, les activités d'affinage en Suisse et les activités administratives, et ce, quel que soit le pays.
2. Exploration et évaluation minière - Biens miniers de la République de Guinée : Ce secteur regroupe toutes les activités pour supporter le développement et l'évaluation des biens miniers de la République de Guinée.
3. Exploration et évaluation minière - Biens miniers du Mali : Ce secteur regroupe toutes les activités pour supporter le développement et l'évaluation des biens miniers du Mali.
4. Gestion corporative : Ce secteur comprend toutes les autres activités non rattachées directement aux trois premiers secteurs.

La Société évalue la performance de ses secteurs opérationnels principalement en fonction du résultat opérationnel, comme le montrent les tableaux qui suivent.

	Trimestre terminé le 31 mars 2024				\$
	Exploitation minière (or) - Nampala	Exploration et évaluation minière - Guinée	Exploration et évaluation minière - Mali	Gestion corporative	Total
EXPLOITATION MINIÈRE					
Revenus – ventes d'or	39 183 129	---	---	---	39 183 129
Charges d'exploitation minière	(9 811 669)	---	---	---	(9 811 669)
Redevances minières	(1 461 631)	---	---	---	(1 461 631)
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles	(10 667 110)	---	---	---	(10 667 110)
RÉSULTAT D'EXPLOITATION MINIÈRE	17 242 483	---	---	---	17 242 483
AUTRES CHARGES					
Charges administratives	(3 284 597)	(260 052)	---	(2 052 202)	(5 596 851)
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles	---	(125 357)	---	208 858	83 501
Autres produits	26 311	---	---	---	26 311
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	13 984 197	(385 409)	---	(1 843 344)	11 755 444
CHARGES FINANCIÈRES					
Charges financières	(429 102)	(6 652)	(2 995)	(113 065)	(551 814)
Gains (pertes) de change	(103 994)	753 430	(1 233)	(955 598)	(307 395)
Variation de la juste valeur des bons de souscription	---	---	---	733 444	733 444
RÉSULTAT AVANT L'IMPÔT SUR LE RÉSULTAT	13 451 102	361 369	(4 228)	(2 178 563)	11 629 679
Charge d'impôt sur le résultat	(43 459 749)	---	---	(252 384)	(43 712 133)
RÉSULTAT NET	(30 008 647)	361 369	(4 228)	(2 430 947)	(32 082 454)

	Trimestre terminé le 31 mars 2023				\$
	Exploitation minière (or) - Nampala	Exploration et évaluation minière - Guinée	Exploration et évaluation minière - Mali	Gestion corporative	Total
EXPLOITATION MINIÈRE					
Revenus – ventes d'or	33 179 878	---	---	---	33 179 878
Charges d'exploitation minière	(11 253 028)	---	---	---	(11 253 028)
Redevances minières	(1 019 632)	---	---	---	(1 019 632)
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles	(4 779 032)	---	---	---	(4 779 032)
RÉSULTAT D'EXPLOITATION MINIÈRE	16 128 186	---	---	---	16 128 186
AUTRES CHARGES					
Charges administratives	(3 390 519)	(1 184 230)	(7 206)	(2 406 735)	(6 988 690)
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles	---	(62 965)	---	(25 777)	(88 742)
Autres produits	21 914	58 732	---	---	80 646
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	12 759 581	(1 188 463)	(7 206)	(2 432 512)	9 131 400
CHARGES FINANCIÈRES					
Charges financières	(605 126)	(5 084)	(1 571)	(21 356)	(633 137)
Gains (pertes) de change	181 781	167 165	---	136 571	485 517
RÉSULTAT AVANT L'IMPÔT SUR LE RÉSULTAT	12 336 236	(1 026 382)	(8 777)	(2 317 297)	8 983 780
Charge d'impôt sur le résultat	(2 041 945)	---	---	(92 928)	(2 134 873)
RÉSULTAT NET	10 294 291	(1 026 382)	(8 777)	(2 410 225)	6 848 907

Commentaires relatifs aux premiers trimestres de 2024 et 2023 :

Exploitation minière (or) – Mine de Nampala

Le résultat d'exploitation minière pour le premier trimestre de 2024 s'est élevé à 17 242 483 \$, contre 16 128 186 \$ pour la même période en 2023. Malgré une augmentation de 123,2 % de la charge d'amortissement due à la réduction de la durée de vie de la mine, cette amélioration a été possible grâce à l'augmentation des revenus de ventes d'or et à la diminution des charges d'exploitation minière.

Ces éléments ont également permis de réaliser un résultat opérationnel comparable de 13 984 197 \$ au premier trimestre de 2024, contre 12 759 581 \$ pour la même période en 2023, grâce au maintien des charges administrative à un niveau stable.

Exploration et évaluation minière - Biens miniers de la République de Guinée

Le résultat opérationnel pour le premier trimestre de 2024 s'est établi à -385 409 \$, comparativement à -1 188 463 \$ pour la même période en 2023. Cette amélioration s'explique par la réduction des activités en République de Guinée, maintenues au minimum en attendant le financement du projet Kiniéro.

Gestion corporative

La perte opérationnelle de la gestion corporative s'élève à 1 843 344 \$ pour le premier trimestre de 2024, contre 2 432 512 \$ pour la même période en 2023. Cette diminution découle principalement d'une réduction des activités de gouvernance corporative au profit d'activités opérationnelles.

2.2. SITUATION FINANCIÈRE

Le tableau suivant résume la situation de l'actif total de la Société :

	Au 31 mars 2024 \$	Au 31 décembre 2023 \$	Variations \$
ACTIF			
ACTIF COURANT			
Trésorerie	16 604 181	12 221 978	4 382 203
Stocks	15 951 243	15 620 800	330 443
Débiteurs	7 153 444	6 733 583	419 861
Charges payées d'avance	506 292	465 795	40 497
Dépôts versés	1 612 706	1 345 035	267 671
Frais de financement différés	2 590 534	2 580 751	9 783
	44 418 400	38 967 942	5 450 458
ACTIF NON COURANT			
TVA à recevoir	3 396 957	2 985 818	411 139
Dépôts versés sur les immobilisations corporelles	20 706 226	19 674 805	1 031 421
Biens miniers	108 393 790	105 388 261	3 005 529
Immobilisations corporelles	95 761 005	98 617 093	(2 856 088)
Immobilisations incorporelles	587 375	539 568	47 807
Actifs d'impôt différé	818 377	818 480	(103)
ACTIF TOTAL	274 082 130	266 991 967	7 090 163

Au 31 mars 2024, notre actif total s'établissait à 274 082 130 \$ comparativement à 266 991 967 \$ au 31 décembre 2023. Pour une répartition de l'actif total de la Société par secteur opérationnel, veuillez vous reporter à la note *Information sectorielle* des états financiers.

Cette augmentation de 7 090 163 \$ s'explique principalement par :

- L'augmentation de la trésorerie de 4 382 203 \$.
- L'augmentation des dépôts versés sur les immobilisations corporelles de 1 031 421 \$, principalement attribuable aux paiements effectués pour sécuriser les équipements critiques de la future usine de la République de Guinée, anticipant la décision de construction prévue en octobre 2024.
- L'augmentation des biens miniers de 3 005 529 \$, comprenant 2 788 766 \$ pour la propriété Kiniéro en République de Guinée et 216 763 \$ pour les propriétés au Mali.
- La réduction nette des immobilisations corporelles s'élève à 2 856 088 \$. Cette diminution se décompose comme suit :
 - Une capitalisation de 3 334 594 \$ en frais de découverte pour la mine de Nampala.
 - Des acquisitions d'équipements pour Nampala totalisant 609 091 \$, comprenant l'achat d'un groupe électrogène. De plus, des frais d'exploration ont été engagés pour le développement du permis de Nampala, pour un montant de 603 992 \$ (pour plus de détails, voir la section 5.2 du présent rapport).
 - Des acquisitions ont été réalisées en préparation de la construction du projet minier en République de Guinée, pour un total de 1 690 541 \$. Cela comprend 544 208 \$ pour l'amélioration de l'état des chemins sur le site et hors du site minier, en anticipation de la décision de construction prévue en octobre 2024, ainsi que 923 649 \$ de charges financières capitalisées.
 - Un amortissement de 10 700 996 \$ pour la période, contribuant à la réduction des immobilisations.

Le tableau suivant résume la situation du passif et des capitaux propres total de la Société :

	Au 31 mars 2024 \$	Au 31 décembre 2023 \$	Variations \$
PASSIF			
PASSIF COURANT			
Marges de crédit	5 236 572	4 953 133	283 439
Créditeurs	58 463 481	19 664 396	38 799 085
Prêt-relais	47 045 343	45 530 538	1 514 805
Partie courante de la dette à long terme	94 478	159 936	(65 458)
Partie courante des obligations locatives	1 984 490	1 887 524	96 966
Bons de souscription	607 406	1 340 850	(733 444)
	113 431 770	73 536 377	39 895 393
PASSIF NON COURANT			
Passif environnemental	1 223 375	1 168 859	54 516
Obligations locatives	6 039 366	6 319 392	(280 026)
Autres passifs à long terme	1 876 863	1 893 404	(16 541)
	122 571 374	82 918 032	39 653 342
PASSIF TOTAL			
CAPITAUX PROPRES			
Capital-actions émis	122 617 189	122 617 189	---
Capital-actions à émettre	12 575 588	12 575 588	---
Réserve d'options d'achat d'actions	4 173 003	4 173 003	---
Bénéfices non répartis	19 110 458	48 245 184	(29 134 726)
Cumul des autres éléments du résultat global	(4 403 710)	(3 924 017)	(479 693)
	154 072 528	183 686 947	(29 614 419)
Participation ne donnant pas le contrôle	(2 561 772)	386 988	(2 948 760)
	151 510 756	184 073 935	(32 563 179)
PASSIF ET CAPITAUX PROPRES TOTAL	274 082 130	266 991 967	7 090 163

Au 31 mars 2024, notre passif total s'établissait à 122 571 374 \$ comparativement à 82 918 032 \$ au 31 décembre 2023. Pour une répartition du passif total de la Société par secteur opérationnel, veuillez vous reporter à la note *Information sectorielle* des états financiers.

Cette augmentation de 39 653 342 \$ résulte principalement de la hausse des créditeurs de 38 799 085 \$, en raison de la provision pour éventualités fiscales liée à des ajustements fiscaux pour des années antérieures.

Au 31 mars 2024, la Société avait un fonds de roulement déficitaire de 69 013 370 \$, comprenant le prêt-relais dont l'échéance est en juin 2024. En vertu de ce prêt-relais, la Société s'est engagée à respecter certaines conditions ainsi que des ratios financiers, lesquels n'étaient pas respectés au 31 mars 2024.

En date du présent rapport, la Société et Taurus collaborent à la négociation des modalités de la deuxième partie du montage financier, soit la facilité de financement de projet. Malgré le fait que la Direction ait réussi à obtenir du financement dans le passé et à repousser l'échéance du prêt-relais, il n'y a aucune garantie de réussite pour l'avenir, et rien ne garantit que ces sources de financement ou ces initiatives, telles que repousser l'échéance du prêt-relais à nouveau, à finaliser le montage financier ou à trouver des sources de financements alternatives, seront accessibles à la Société ni qu'elles seront disponibles à des conditions acceptables pour la Société. La capacité de la Société à poursuivre son exploitation future et à financer ses activités prévues

dépend de la capacité de la direction à obtenir du financement supplémentaire. Si la direction est incapable d'obtenir un nouveau financement, la Société pourrait être incapable de poursuivre ses activités et les montants réalisés pour les actifs pourraient être moins élevés que ceux qui sont présentés dans les états financiers.

La direction estime que le fonds de roulement au 31 mars 2024 ne sera pas suffisant pour permettre à la Société de satisfaire à ses obligations, à ses engagements et à ses dépenses prévues jusqu'au 31 mars 2025 compte tenu de l'échéance courante du prêt-relais. La direction est au fait, lorsqu'elle réalise son évaluation, d'incertitudes importantes entourant des événements et circonstances qui pourraient jeter un doute important sur la capacité de la Société à assurer la continuité de l'exploitation, tel que défini dans le paragraphe précédent, et, en conséquence, sur le caractère approprié de l'utilisation des principes comptables applicables sous l'hypothèse de la continuité de l'exploitation.

Prêt-relais

Le 30 janvier 2023, la Société a signé une lettre mandat désignant Taurus Mining Finance Fund No.2 L.P. (« Taurus ») comme arrangeur exclusif d'un programme de financement totalisant 115 M\$ US en vue de la mise en valeur du projet aurifère de Kiniéro, en République de Guinée.

Le 20 avril 2023, la Société a clôturé la première partie de ce programme de financement, une facilité de prêt-relais pour un montant maximal de 35 M\$ US. En tant que condition de ce prêt-relais, la Société a émis le 19 avril 2023, 22 500 000 de bons de souscription d'actions ordinaires non transférables à Taurus. La Société a pu tirer sur cette facilité pour un montant total de 34 968 420 \$ US, soit 46 318 098 \$. Grâce à cette facilité, la Société a été en mesure d'avancer la préparation du projet de construction de la mine de Kiniéro, anticipant la décision officielle prévue en octobre 2024.

Le 21 décembre 2023, la facilité de financement de Taurus a été prolongée jusqu'au 21 juin 2024, avec des conditions révisées comprenant un taux d'intérêt accru de 10 % par an et une redevance plafonnée sur la production d'or.

Marges de crédit

Au 31 mars 2024, la Société détenait deux marges de crédit autorisées auprès de banques maliennes. La première, d'un montant maximal de 4 456 427 \$ (2 000 000 000 francs CFA), est arrivée à échéance le 3 avril 2024. Le 8 mai 2024, cette marge de crédit a été renouvelée, portant intérêts au taux annuel de 8 % et échéant le 15 juillet 2024. La seconde, d'un montant maximal de 11 141 074 \$ (5 000 000 000 francs CFA), viendra à échéance le 31 janvier 2025. Cette marge porte intérêt au taux annuel de 7,75 %.

Dettes à long terme

Au cours du premier trimestre de 2024, la dette à long terme de la Société était composée de deux emprunts bancaires auprès de banques maliennes, portant intérêt au taux annuel de 7,5 %, garantis par un nantissement à hauteur du matériel roulant financier. Ces deux emprunts restants seront remboursés mensuellement et les paiements en capital requis au cours des 12 prochains mois sont de 94 478 \$.

2.3. FLUX DE TRÉSORERIE

Le tableau suivant résume les mouvements des flux de trésorerie :

	Trimestres terminés les 31 mars	
	2024	2023
	\$	\$
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS SUIVANTES		
Exploitation	20 907 386	12 909 162
Investissement	(16 041 633)	(11 304 140)
Financement	(60 211)	1 811 253
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie	(423 339)	(1 156 917)
Augmentation de la trésorerie	4 382 203	2 259 358
Trésorerie au début	12 221 978	3 611 406
Trésorerie à la fin	16 604 181	5 870 764

La trésorerie du Groupe est passée de 5 870 764 \$ au 31 décembre 2023 à 16 604 181 \$ au 31 mars 2024. Une analyse des flux de trésorerie pour les activités d'exploitation, d'investissement et de financement est présentée ci-dessous.

Activité d'exploitation

Au premier trimestre de 2024, les activités d'exploitation ont généré des flux de trésorerie positifs de 20 907 386 \$, marquant une nette progression de 7 998 224 \$ par rapport à la même période de l'année précédente. Cette amélioration est principalement attribuable à une variation nette positive des éléments hors trésorerie du fonds de roulement, s'élevant à 41 261 646 \$, qui a été partiellement compensée par une diminution de 38 931 361 \$ du résultat net.

Voici les principales raisons de cette variation nette positive des éléments hors trésorerie du fonds de roulement entre les deux périodes :

- La variation des débiteurs a diminué de 2 006 305 \$. Cette baisse est en partie attribuable à un ralentissement administratif dans l'attribution des mandats. Au premier trimestre de 2023, la Société avait obtenu 7 mandats de compensation de TVA de l'état malien, contre seulement 4 pour la même période en 2024. De plus, au premier trimestre de 2023, la Société avait encaissé les ventes d'or qui étaient à recevoir au 31 décembre 2022, alors qu'aucune vente n'était à recevoir à la fin de décembre 2023.
- La variation des stocks a augmenté de 1 258 938 \$, car cette année, nous avons anticipé notre préparation à la saison des pluies plus tôt que d'habitude, en constituant des inventaires plus importants de minerai, de produits chimiques et pièces de rechange.
- La variation des créditeurs a augmenté de 44 776 347 \$, principalement en raison de la provision pour éventualités fiscales comptabilisée, comme expliqué au point 1.2 du présent rapport.

Le tableau suivant résume la variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement de la Société :

	Trimestres terminés les 31 mars	
	2024	2023
	\$	\$
Diminution (augmentation) de l'actif courant		
Débiteurs	(261 219)	1 745 086
Stocks	(332 409)	926 529
Charges payées d'avance	(38 210)	(156 452)
Dépôts versés	(271 696)	96 004
	(903 534)	2 611 167
Augmentation (diminution) du passif courant		
Créditeurs	43 269 282	(1 507 065)
	42 365 748	1 104 102

Activités d'investissement

Les flux de trésorerie utilisés pour les activités d'investissement se sont élevés à 16 041 633 \$ au premier trimestre de 2024, contre 11 304 140 \$ pour la même période en 2023. Cette augmentation de 4 737 493 \$ est principalement due à des acquisitions plus importantes de biens miniers et d'immobilisations corporelles, s'élevant respectivement à 4 956 305 \$ et de 845 985 \$. Cette hausse a été partiellement compensée par une diminution des dépôts versés sur les immobilisations, qui ont diminué de 1 153 705 \$ au cours du premier trimestre de 2024 comparativement à la même période en 2023.

Au cours du premier trimestre de 2024, la Société a décaissé 8 129 348 \$ pour l'acquisition d'immobilisations corporelles, incluant des coûts de production capitalisés à titre de frais de découverte de 3 334 594 \$. Pour la même période en 2023, la Société avait dépensé 7 283 363 \$ pour l'achat d'immobilisations corporelles, incluant des coûts de production capitalisés à titre de frais de découverte de 5 155 510 \$.

Activités de financement

Au cours du premier trimestre de 2024, les flux de trésorerie utilisés dans le cadre des activités de financement se sont élevés à 60 211 \$, tandis qu'ils avaient généré des flux de trésorerie de 1 811 253 \$ pour le même trimestre en 2023. Cette différence s'explique principalement par une diminution de l'utilisation de nos marges de crédit au cours des trois premiers mois de 2024, afin de respecter les contraintes de financement du prêt-relais avec Taurus.

Également, au premier trimestre de 2023, la Société avait remboursé sa dette à long terme conformément aux calendriers de remboursements prévus, pour un montant de 418 522 \$, comparativement à 65 437 \$ pour le premier trimestre de 2024.

3. AUTRES ÉLÉMENTS

3.1. ARRANGEMENTS HORS BILAN

En date du présent rapport de gestion, la Société n'a conclu aucun arrangement hors bilan.

3.2. ÉVENTUALITÉS ET ENGAGEMENTS

Obligations d'achats

Au 31 mars 2024, la Société s'est engagée, auprès de différents fournisseurs non liés, pour des prestations de services, des achats d'immobilisations corporelles ainsi que des achats de stocks de fournitures et pièces de rechange.

L'échéance de certains paiements en capital est estimée en fonction du calendrier de réalisation des projets. La majorité des engagements peuvent être annulés à la discrétion de la Société sans impact financier substantiel.

	Au 31 mars 2024	Au 31 décembre 2023
	\$	\$
Prestations de services	445 724	432 716
Achat de stocks de fournitures et de pièces de rechange	3 448 733	3 408 343
Achat d'immobilisations corporelles	569 875	564 806
	4 464 332	4 405 865

Projet Kiniéro

	Au 31 mars 2024	Au 31 décembre 2023
	\$	\$
Prestations de services	3 858 859	4 338 618
Achat d'immobilisations corporelles	30 330 681	25 873 963
	34 189 540	30 212 581

Redevances gouvernementales

Au Mali et en République de Guinée, le taux de redevances sur les volumes expédiés est de 3 % et de 5% respectivement.

Pour le trimestre terminé le 31 mars 2024, des redevances gouvernementales pour le Mali d'un montant de 1 175 487 \$ ont été inscrites à titre de charges (contre 789 151 \$ pour la même période en 2023).

Redevances sur les revenus nets de raffinage (« Net Smelter Royalties (NSR) »)

Au Mali et en République de Guinée, le taux de redevances NSR est de 1 % à 2 % et de 0,5 % à 1 % respectivement, sur nos différentes propriétés d'exploration. Les NSR n'entreront en vigueur que lorsque nous obtiendrons un permis d'exploitation sur ces propriétés.

Pour le permis d'exploitation d'or et de substances minérales de Nampala relativement à une portion de la propriété de Mininko, un NSR de 286 145 \$ a été inscrit à titre de charge pour le trimestre terminé le 31 mars 2024 (contre 230 481 \$ pour la même période en 2023).

Redevances sur le projet Kiniéro

En vertu de l'entente de prêt-relais avec Taurus, Taurus détient une redevance brute sur les métaux de 0,25 % jusqu'à concurrence de 1 500 000 onces d'or pour le projet Kiniéro.

Ajustement fiscal des années antérieures

Le 10 mai 2024, la Société a reçu des autorités fiscales maliennes une notification définitive de redressements pour les années 2019 à 2021 avec une exposition maximale de 39,3 milliards de FCFA (incluant intérêts et pénalités), soit approximativement 88,5 millions de dollars. L'évaluation couvre principalement l'impôt sur les sociétés.

En date du présent rapport, la Société défend vigoureusement ses positions et négocie actuellement un nouveau cadre fiscal avec les autorités maliennes. Au 31 mars 2024, une provision de 19,3 milliards de FCFA, soit approximativement 43,0 millions de dollars a été enregistrée, ce qui représentait la sortie de fonds la plus probable.

Obligations liées à la restauration environnementale

Les activités de la Société sont assujetties à diverses lois et réglementations concernant les provisions pour restauration de l'environnement et fermeture pour lesquelles la Société estime les coûts futurs. La Société constitue une provision selon la meilleure estimation des coûts futurs de remise en état des sites miniers et des installations de production connexes sur une base actualisée.

Au 31 mars 2024, le passif environnemental à 1 223 375 \$ (contre 1 168 859 \$ au 31 décembre 2023), tandis que la valeur estimative non actualisée de ce passif se chiffrait à 2 248 335 \$ (2 152 038 \$ au 31 décembre 2023).

3.3. INSTRUMENTS FINANCIERS

Les actifs financiers et les passifs financiers ont été classés dans des catégories qui définissent leur base d'évaluation et, dans le cas des éléments évalués à la juste valeur, qui déterminent si les variations de la juste valeur sont comptabilisées dans l'état consolidé du résultat ou dans l'état consolidé du résultat global. Ces catégories sont les suivantes : actifs et passifs financiers à la JVRN et actifs et passifs financiers évalués au coût amorti.

Le seul instrument financier de la Société évalué à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN) est le passif dérivé lié aux bons de souscription totalisant 607 406 \$ qui est classé au niveau 3 de la hiérarchie de la juste valeur. La juste valeur du passif lié aux bons de souscription a été établie selon le modèle d'évaluation des options de Black et Scholes. La principale donnée non observable utilisée dans le modèle est la volatilité prévue. Le tableau qui suit présente la valeur comptable des actifs et des passifs classés dans chacune de ces catégories :

	Au 31 mars 2024 \$	Au 31 décembre 2023 \$
Actifs financiers au coût amorti		
Trésorerie	16 604 181	12 221 978
Débiteurs	248 405	93 084
Dépôts versés	1 612 706	1 345 035
Dépôts versés sur immobilisations corporelles	20 706 226	19 674 805
	39 171 518	33 334 902
Passifs financiers au coût amorti		
Marges de crédit	5 236 572	4 953 133
Créditeurs	55 033 400	15 047 325
Prêt-relais	47 045 343	45 530 538
Dette à long terme	94 478	159 936
Autres passifs à long terme	1 876 863	1 893 404
	109 286 656	67 584 336
Passifs financiers à la JVRN		
Bons de souscription	607 406	1 340 850
	607 406	1 340 850

La valeur comptable des actifs financiers avoisine la juste valeur en raison de leur échéance rapprochée ainsi que des taux d'intérêt de ces instruments qui avoisinent ceux du marché.

La Société estime que la valeur comptable de tous ses passifs financiers comptabilisés au coût amorti dans ses états financiers consolidés avoisine leur juste valeur. Les actifs et les passifs financiers courants sont évalués à la valeur comptable, qui est considérée comme une estimation raisonnable de leur juste valeur en raison de leur échéance rapprochée. La juste valeur de la dette à long terme n'a pas été déterminée en raison des conditions particulières négociées et des tierces parties concernées.

3.4. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Il n'y a eu aucune nouvelle transaction entre parties liées ni de nouvelle partie liée depuis le 31 décembre 2023. Veuillez vous référer au rapport de gestion annuelle de la Société disponible au www.robexgold.com et sur SEDAR au www.sedar.com pour plus d'information quant aux transactions entre parties liées.

4. RÉSULTATS TRIMESTRIELS

	2024		2023				2022	
	T1	T4	T3	T2	T1	T4	T3	T2
(en milliers de dollars canadiens)								
Résultats								
Revenus – ventes d'or	39 183	36 150	36 189	29 150	33 180	22 795	30 750	26 359
Résultat net	(32 082)	(28 018)	6 833	4 989	6 849	4 144	6 989	8 314
Résultat net attribuable:								
- Actionnaires ordinaires	(29 134)	(23 852)	6 244	4 587	6 384	4 007	6 448	7 818
- Participation ne donnant pas le contrôle	(2 948)	(4 166)	589	402	465	137	541	496
Résultat de base par action	(0,322)	(0,264)	0,069	0,051	0,071	0,054	0,107	0,130
Résultat dilué par action	(0,322)	(0,264)	0,069	0,051	0,071	0,054	0,107	0,129
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	20 907	18 839	10 169	11 349	12 909	13 731	5 211	9 276
Mine de Nampala								
Données d'exploitation								
Minerai traité ('000 tonnes)	551	543	606	551	525	517	483	516
Teneur traitée (g/t)	0,82	0,94	0,75	0,79	0,77	0,76	0,82	0,84
Récupération (%)	89,5 %	87,5 %	92,0 %	88,5 %	90,1 %	89,2 %	87,2 %	87,7 %
Onces d'or produites	12 957	14 307	13 375	12 410	11 735	11 253	11 124	12 185
Onces d'or vendues	14 071	13 376	14 090	11 069	12 670	9 733	13 644	10 981
Statistiques (en dollars canadiens)								
Prix de vente moyen réalisé (par once d'or) ⁴	2 785	2 703	2 568	2 633	2 619	2 342	2 254	2 401
Coût comptant d'exploitation (par tonne traitée) ⁴	17	19	16	18	20	18	19	17
Coût comptant total (par once d'or vendue) ⁴	801	830	838	832	969	977	775	750
Coût de maintien tout inclus (par once d'or vendue) ⁴	1 134	1 318	1 083	1 287	1 472	2 004	1 291	1 540

⁴ Mesure financière non conforme aux IFRS, ratio non conforme aux IFRS, ou mesure financière supplémentaire. Veuillez vous reporter à la section intitulée « Mesures non conformes aux IFRS et autres mesures financières » du présent rapport de gestion pour une définition de ces mesures et leur rapprochement avec la mesure conforme aux IFRS la plus directement comparable, selon le cas.

Commentaires relatifs aux informations sur les trimestres terminés les 31 mars 2024 et 2023 :

Le résultat net pour le trimestre terminé le 31 mars 2024, est établi à -12 190 821 \$. Tel qu'indiqué au point 1.2 de ce document, une provision pour éventualités fiscales de 19,3 milliards de FCFA, soit approximativement 43,0 millions de dollars a été enregistrée. Ceci explique la variation importante du résultat net par rapport au même trimestre en 2023, qui était de 6 848 907 \$.

Tableau comparatif des données d'exploitation de la mine de Nampala :

	Trimestres terminés les 31 mars		Variations
	2024	2023	
Minerai traité ('000 tonnes)	551	525	26
Teneur traitée (g/t)	0,82	0,77	0,05
Récupération (%)	89,5 %	90,1 %	-0,6 %
Onces d'or produites	12 957	11 735	1 222

- La quantité de minerai traité a atteint 551 221 tonnes au premier trimestre de 2024, contre 524 728 tonnes pour la même période en 2023, soit une augmentation de 5 %. Cette croissance a été favorisée par l'élimination de certains goulots d'étranglement, notamment la modification des tuyauteries HDPE et l'amélioration de l'efficacité des pompes à rejets. Le ratio de tonnes traitées par jour s'est élevé à 6 057 tonnes au premier trimestre de 2024, comparativement à 5 830 tonnes pour la même période en 2023.
- La teneur d'alimentation de l'usine a augmenté de 0,05 g/t pour le premier trimestre de 2024, passant à 0,82 g/t, contre 0,77 g/t pour la même période en 2023.
- Le taux de récupération du minerai a légèrement diminué de 0,6 % au premier trimestre de 2024, atteignant 89,5% comparativement à 90,1% pour la même période en 2023. Il convient de noter que ce taux varie en fonction du type de minerai traité.
- La production d'or a augmenté de 1 222 onces au premier trimestre de 2024 par rapport à la même période en 2023, en raison de la productivité accrue de l'usine et de la teneur d'alimentation plus élevée.
- Le taux de disponibilité s'est établi à 85,9 % pour le premier trimestre de 2024, contre 87,4 % pour la même période en 2023. Durant le premier trimestre de 2024, il y a eu 47 heures d'arrêt non planifiés, principalement dus à des blocages au niveau des chutes et des déchirures de bande de convoyeur causées par le minerai grossier.

Commentaires relatifs aux informations sur les périodes de trois mois terminées les 31 mars 2024 et 31 décembre 2023 :

Tableau comparatif des données d'exploitation de la mine de Nampala :

	Périodes de trois mois terminées les		Variations
	31 mars 2024	31 décembre 2023	
Minerai traité ('000 tonnes)	551	543	8
Teneur traitée (g/t)	0,82	0,94	-0,12
Récupération (%)	89,5 %	87,5 %	2,0 %
Onces d'or produites	12 957	14 307	-1 350

- La production a augmenté de 7 979 tonnes, soit de 1,5 %, au premier trimestre 2024 par rapport au quatrième trimestre de 2023. Cette augmentation est attribuable à la stabilisation du processus de traitement à l'usine du minerai de transition, plus dur et plus réfractaire, ce qui a affecté le tonnage au premier trimestre 2024.
- La teneur traitée a diminué de 0,12 g/t au premier trimestre de 2024 par rapport au quatrième trimestre de 2023, période pendant laquelle le mix de production était majoritairement constitué de minerai de haute teneur.
- Le taux de récupération a augmenté de 2 % au premier trimestre de 2024, passant à 89,5 %, contre 87,5 % au quatrième trimestre de 2023. Il est important de noter que ce taux varie en fonction du type de minerai traité.

- La production d'or a diminué de 1 350 onces au premier trimestre de 2024 par rapport au quatrième trimestre de 2023, soit 9,4 %. Cette baisse s'explique principalement par une diminution de la teneur d'alimentation, qui était de 0,82 g/t au premier trimestre de 2024, contre 0,94 g/t au quatrième trimestre de 2023.
- Le taux de disponibilité s'est établi à 85,9 % pour le premier trimestre de 2024, contre 86,7 % pour le quatrième trimestre de 2023.

5. OPÉRATIONS

5.1. EXPLOITATION MINIÈRE (OR) – MINE DE NAMPALA⁵

	Trimestres terminés les 31 mars	
	2024	2023
DONNÉES D'EXPLOITATION		
Minerai extrait (tonnes)	680 558	569 342
Stérile extrait (tonnes)	1 089 901	1 974 929
Ratio de découverte opérationnel	1,6	3,5
Minerai traité (tonnes)	551 221	524 728
Teneur traitée (g/t)	0,82	0,77
Récupération (%)	89,5 %	90,1 %
Onces d'or produites	12 957	11 735
Onces d'or vendues	14 071	12 670
STATISTIQUES		
Prix de vente moyen réalisé (par once d'or vendue) ⁶	2 785	2 619
Coût comptant d'exploitation (par tonne traitée) ⁶	17	20
Coût comptant total (par once d'or vendue) ⁶	801	969
Coût de maintien tout inclus (par once d'or vendue) ⁶	1 134	1 472
Coût de maintien tout inclus ajusté (par once d'or vendue) ⁶	854	1 040
Charges administratives (par once d'or vendue) ⁶	233	268

Commentaires relatifs aux informations pour les trimestres terminés les 31 mars 2024 et 2023 :

La quantité totale de matière extraite des fosses a atteint 1 770 459 tonnes, comprenant 1 089 901 tonnes de stérile et 680 558 tonnes de minerai, ce qui correspond à un ratio de découverte opérationnel de 1,6, comparativement à 3,5 au premier trimestre de 2023. À cette période, 2 544 271 tonnes de matière avaient été extraites, dont 1 974 929 tonnes de stérile et 569 342 tonnes de minerai.

L'augmentation des onces d'or vendues a été possible grâce à une augmentation de 10,4 % de la production de l'usine de Nampala, avec un tonnage traité en hausse de 5 %.

La baisse du coût comptant total, passant de 969 \$ par once d'or vendue pour le premier trimestre de 2023 à 801 \$ par once vendue au premier trimestre de 2024, est principalement attribuable à la réduction des charges d'exploitation minière de 12,8 %.

⁵ Ce secteur regroupe toutes les activités dans la chaîne de valeur de la production d'or de la mine de Nampala, que ce soit sur le lieu de production au Mali, les activités d'affinage en Suisse et les activités administratives, et ce, quel que soit le pays.

⁶ Mesure financière non conforme aux IFRS, ratio non conforme aux IFRS ou mesure financière supplémentaire. Veuillez vous reporter à la section intitulée « Mesures non conformes aux IFRS et autres mesures financières » du présent rapport de gestion pour une définition de ces mesures et leur rapprochement avec la mesure conforme aux IFRS la plus directement comparable, selon le cas.

La diminution du coût de maintien tout inclus, abaissé à 1 134 \$ par once d'or vendue pour les trois premiers mois de 2024 par rapport à 1 472 \$ par once vendue pour la même période en 2023, s'explique par une réduction des dépenses en immobilisation de maintien de 1 702 176 \$, ainsi qu'une baisse des charges d'exploitation minière de 1 441 359 \$.

5.2. BIENS MINIERS

Robex détient actuellement cinq permis d'exploration au Mali, trois au sud (Mininko, Kamasso et Gladié) et deux à l'ouest (Sanoula et Diangounté).

En plus des permis d'exploration, Robex détient cinq permis d'exploitation, un au sud du Mali (Nampala) et quatre en République de Guinée, qui constituent l'ensemble de permis d'exploitation de Kiniéro.

Programme d'exploration pour le premier trimestre de 2024 :

- 1. Mali Ouest (Sanoula et Diangounté) :** Au premier trimestre de 2024, la Société n'a réalisé aucun travail d'exploration.
- 2. Mali Sud (Mininko, Gladié et Kamasso) :** Aucun travail d'exploration.
- 3. Mali Sud (Mine de Nampala) :** Sur le permis d'exploitation, un programme de forage RC de 14,190m (135 trous) avait été planifié dans le but de mobiliser des ressources additionnelles et ainsi prolonger la durée de vie de la mine. Les travaux de forage ont débuté dans la première semaine du mois de février et à la date du 31 mars 2023, 49 trous avaient été complétés pour un total de 5,315 mètres. Une mise à jour de l'évaluation des ressources est en cours.
- 4. République de Guinée (Kiniéro) :** Au premier trimestre de 2024, les études d'exploration et de géologie ont été principalement axées sur la géochimie sol régionale et la cartographie structurale dans les fosses de Jean, SGA (zone Gobélé) et prospects satellites. Les données de terrain ont été partagées avec le géologue de ressources, appuyant la modélisation des veines minéralisées en 3D. L'élaboration d'un modèle « litho structural » va contribuer à la génération de nouvelles cibles et ainsi à l'expansion de la base de réserves du projet.

L'échantillonnage régional selon une maille 300m x 50m a progressé vers le Sud sur le bloc de Mansounia. Après insertion des standards, les échantillons sont stockés sur place, en attente d'envoi au laboratoire pour analyse BLEG (Bulk Leach Extractable Gold).

Une portion des pulpes de forage de 2023 a été sélectionnée pour analyse dans un laboratoire tiers. L'analyse d'arbitre « *umpire assay* » fait partie du protocole de contrôle et assurance de la qualité (QAQC), devrait être effectuée sur une base annuelle (considérant la charge d'échantillons actuelle) et idéalement représenter environ 10 % des échantillons envoyés sur la période.

Une campagne de resserrage de maille de forage de type RC a été réalisée sur Mansounia Central. 126 trous à un espacement de 30m x 30m et profondeur moyenne de 91m avaient comme but de convertir les ressources inférées en indiquées. La mise à jour des ressources pour cette portion du gisement est en cours.

6. RISQUES ET INCERTITUDES

À titre de société minière, nous sommes exposés aux risques financiers et aux risques opérationnels liés à la nature même de nos activités. Pour obtenir une description des facteurs de risque liés à Robex et à ses activités, veuillez vous reporter à la section intitulée « Facteurs de risque » de la Notice annuelle 2023 de Robex, disponible sur notre site Internet au www.robexgold.com et sur SEDAR+ au www.sedarplus.ca, laquelle section est intégrée par renvoi dans le présent rapport de gestion.

7. CAPITAL-ACTIONS

Le 28 avril 2023, la Société a annoncé que son conseil d'administration avait approuvé i) un regroupement d'actions à raison de 10 pour 1 (sous réserve de (A) l'approbation des actionnaires de la Société à la prochaine assemblée annuelle et extraordinaire des actionnaires de la Société et (B) l'approbation de la Bourse de croissance TSX) et ii) un régime d'options d'achat d'actions modifié et mis à jour (sous réserve de l'approbation de la Bourse de croissance TSX). Les modifications au régime d'options d'achat d'actions ont pour effet d'augmenter le nombre total d'actions ordinaires pouvant être émises aux termes du régime et d'ajouter des modifications d'ordre administratif pour tenir compte des modifications apportées à la Politique 4.4 — Rémunération en titres de la Bourse de croissance TSX. Le 15 mai 2023 et le 29 juin 2023, les approbations conditionnelles de la Bourse de croissance TSX et des actionnaires de la Société ont respectivement été obtenues. Le regroupement d'actions à raison de 10 pour 1 a été communiqué le 28 mars 2024 avec une prise d'effet au 1^{er} avril 2024.

En date du 30 mai 2024, le capital-actions de la Société est composé de 90 393 824 actions ordinaires émises et en circulation.

De plus, 1 201 516 options d'achat d'actions sont en circulation et exerçables à des prix d'exercice de 1,30 \$, 3,60 \$ et 2,90 \$ venant respectivement à échéance le 28 novembre 2024, le 11 juillet 2027 et le 21 septembre 2028. Chaque option permet au détenteur d'acquérir une action ordinaire de la Société.

Enfin, 22 500 000 bons de souscription d'actions ordinaires non transférables à Taurus donnant le droit d'acquérir jusqu'à 2 250 000 d'actions ordinaires au prix d'exercice de 3,90 \$ sont en circulation. Ces bons de souscription expireront le 20 avril 2027, sous réserve d'une résiliation anticipée advenant le remboursement intégral du financement de projet qui peut être fourni par Taurus.

Sommaire de l'actionariat au 30 mai 2024 :

	Situation actuelle		Effets de l'exercice Options d'achat d'actions			Effets de l'exercice Bons de souscription		
	Actions en circulation	%	Options émises	Total des actions en circulation	% après exercice	Bons de souscription émis	Total des actions en circulation	% après exercice
Groupe Cohen (*)	39 428 303	43,6%	300 000	39 728 303	43,4%	---	39 728 303	42,3%
Groupe Sycamore (**)	30 204 375	33,4%	50 000	30 254 375	33,0%	---	30 254 375	32,2%
Autres actionnaires	20 761 146	23,0%	851 516	21 612 662	23,6%	---	21 612 662	23,1%
Taurus	---	0,0%	---	---	0,0%	2 250 000	2 250 000	2,4%
Total	90 393 824	100,0%	1 201 516	91 595 340	100,0%	2 250 000	93 845 340	100,0%

* Le groupe Cohen est composé de Georges Cohen, Julien Cohen, Benjamin Cohen, Johan Contat Cohen, Émilie Cohen et Laetitia Cohen.

** Le 9 novembre 2022, la Société a complété l'acquisition de Sycamore et a émis la première tranche des actions devant être émise à la clôture en vertu de la convention d'achat d'actions intervenues le 20 avril 2022, soit 24 216 000 actions ordinaires de Robex. Le 23 avril 2024, une seconde tranche d'actions de 5 988 375 a été émise aux actionnaires de Sycamore correspondant à un maximum de 6 054 000 actions ordinaires de Robex moins un nombre d'actions ordinaires de Robex égal au montant total du passif de Sycamore (sur une base consolidée) à la date de clôture, soit de 65 625 actions ordinaires. Une dernière tranche est également prévue pour un maximum de 10 090 000 actions ordinaires de Robex moins un nombre équivalent d'actions égal à certains passifs de Sycamore ou des vendeurs qui n'auront pas été adressés dans (i) une « Convention d'établissement » à être signée avec le gouvernement de la Guinée établissant les conditions sous lesquelles le projet Kiniéro sera exploité, ou (ii) un autre document contraignant établissant tels passifs. **À la date de signature du présent rapport de gestion, la dernière tranche d'actions n'était pas encore émise aux actionnaires de Sycamore et donc n'est pas représentée dans ce tableau sommaire.**

Sommaire de l'actionnariat au 30 mai 2024 incluant l'impact de la dernière tranche d'actions à émettre pour l'acquisition de Sycamore :

	Situation incluant l'impact de la dernière tranche d'actions à émettre		Effets de l'exercice Options d'achat d'actions			Effets de l'exercice Bons de souscription		
	Actions en circulation	%	Options émises	Total des actions en circulation incluant l'impact des actions à émettre	% après exercice	Bons de souscription émis	Total des actions en circulation incluant l'impact des actions à émettre	% après exercice
Groupe Cohen	39 428 303	39,2%	300 000	39 728 303	39,1%	---	39 728 303	38,2%
Groupe Sycamore	40 294 375	40,1%	50 000	40 344 375	39,7%	---	40 344 375	38,8%
Autres actionnaires	20 761 146	20,7%	851 516	21 612 662	21,2%	---	21 612 662	20,8%
Taurus	---	0,0%	---	---	0,0%	2 250 000	2 250 000	2,2%
Total	100 483 824	100,0%	1 201 516	101 685 340	100,0%	2 250 000	103 935 340	100,0%

8. CONTRÔLES ET PROCÉDURES

8.1. DÉCLARATION SUR LES CONTRÔLES INTERNES

Les Autorités canadiennes en valeurs mobilières ont exempté les émetteurs inscrits au TSXV, comme la Société, de la certification des contrôles et des procédures de divulgation de l'information ainsi que des contrôles internes de communication de l'information financière. La Société est tenue de déposer les certificats de base. La Société ne fait aucune évaluation quant à l'établissement et au maintien des contrôles et des procédures de divulgation de l'information au sens du Règlement 52-109 sur l'attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs.

8.2. NOUVELLES NORMES COMPTABLES

Les nouvelles normes comptables adoptées, ainsi que les normes publiées mais non encore en vigueur, sont détaillées à la note 4 de nos états financiers consolidés audités au 31 décembre 2023.

8.3. ESTIMATIONS ET JUGEMENTS COMPTABLES CRITIQUES

La préparation de nos états financiers impose à la direction de poser des jugements et de faire des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés de l'actif et du passif à la date des états financiers ainsi que sur les montants présentés des produits et des charges au cours de la période de présentation de l'information financière. Les estimations et les jugements sont continuellement évalués et sont fondés sur l'expérience passée et sur d'autres facteurs, notamment les prévisions d'événements futurs qui sont jugées raisonnables dans les circonstances. Les estimations et les hypothèses susceptibles de donner lieu à des ajustements significatifs dans nos états financiers sont décrites à la note 4 de nos états financiers.

9. MESURES NON CONFORMES AUX IFRS ET AUTRES MESURES FINANCIÈRES

La Société présente les mesures financières non conformes aux IFRS, ratios financiers non conformes aux IFRS et mesures financières supplémentaires qui suivent, pour lesquelles il n'existe pas de définition dans les IFRS. Nous présentons ces mesures puisqu'elles peuvent fournir des informations utiles permettant aux investisseurs de mieux évaluer le rendement de la Société et sa capacité de générer des flux de trésorerie de ses activités. Puisque les mesures non conformes aux IFRS présentées dans les sections ci-dessous n'ont pas de sens normalisé prescrit par les IFRS, elles pourraient ne pas être comparables à des mesures semblables que présentent d'autres sociétés. Par conséquent, elles visent à fournir des renseignements supplémentaires aux investisseurs et aux autres parties prenantes et ne doivent pas être considérées isolément ni être interprétées comme pouvant remplacer des mesures de rendement conformes aux IFRS. Les définitions des mesures non conformes aux IFRS qui n'ont pas été

définies ailleurs dans le présent document, ainsi qu'un rapprochement de ces mesures et de celles établies conformément aux IFRS, sont fournies ci-dessous.

9.1. MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX IFRS

Le Règlement 52-112 sur l'information concernant les mesures financières non conformes aux PCGR et d'autres mesures financières (« Règlement 52-112 ») définit une mesure financière non conforme aux IFRS comme une mesure financière présentée qui remplit les conditions suivantes : a) représente la performance financière, la situation financière ou les flux de trésorerie historiques ou attendus d'une entité, b) en ce qui concerne sa composition, exclut un montant qui entre dans la composition de la mesure financière la plus directement comparable présentée dans les états financiers de base de l'entité, c) n'est pas présentée dans les états financiers de l'entité et d) ne constitue pas un ratio, une fraction, un pourcentage ou une représentation similaire.

9.1.1. Résultat net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires

Le résultat net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires se définit comme le résultat net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires de la Société, divisée par le nombre moyen pondéré de base d'actions en circulation pour la période. Il est composé du résultat net de base et dilué attribuable aux actionnaires ordinaires ajusté de certains éléments particuliers qui sont importants, mais qui ne reflètent pas, selon la direction, les activités sous-jacentes de la Société. Il s'agit notamment du coût de la rémunération en options d'achat d'action, des gains de change, de la perte sur mise hors service d'actifs et de la provision pour ajustement fiscal des années antérieures, le tout divisé par le nombre moyen pondéré de base d'actions en circulation.

La rubrique « Ratios non conformes aux IFRS » ci-après présente un rapprochement du résultat net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires pour la période considérée et la période comparative avec la mesure financière la plus directement comparable dans les états financiers, soit « résultat net de base et dilué attribuable aux actionnaires ordinaires ». Ce rapprochement est effectué sur une base consolidée.

9.1.2. Coût comptant d'exploitation et coût comptant d'exploitation incluant les frais de découverte

Le coût comptant d'exploitation constitue une mesure financière non conforme aux normes IFRS qui comprend les coûts d'exploitation minière d'un site, y compris l'extraction, le traitement, le transport ainsi que les frais généraux, mais ne comprend pas les redevances, les taxes sur la production, l'amortissement, les coûts de réhabilitation, les coûts en immobilisations et les coûts de prospection, d'exploration et d'évaluation.

Le coût comptant d'exploitation incluant les frais de découverte est établi de la même façon, mais en y ajoutant les frais de découverte, lesquels s'expliquent par le fait que durant l'exploitation d'une mine à ciel ouvert, il est nécessaire d'engager des coûts pour retirer le mort terrain et autre matériel stérile pour avoir accès au minerai à partir duquel les minéraux peuvent être exploités économiquement. Il peut aussi s'avérer nécessaire d'enlever du matériel stérile et d'engager des coûts de découverte durant la phase d'exploitation de la mine. Le processus d'enlèvement du mort terrain et autre matériel stérile est appelé la découverte. Les coûts de découverte engagés afin de permettre l'accès initial au corps minéralisé sont capitalisés aux coûts de développement minier et sont amortis au moment où le minerai auquel ces frais sont rattachés est extrait de la fosse et que la mine est considérée en exploitation. Lorsque ces coûts sont directement attribuables au développement d'une catégorie d'immobilisation corporelle, ils y sont comptabilisés.

La Société comptabilise un actif de découverte si toutes les conditions énoncées ci-dessous sont remplies :

- Il est probable que l'avantage économique futur (un meilleur accès à la composante du gisement) associé à l'activité de découverte ira à la Société ;
- La Société peut identifier la composante du gisement pour laquelle l'accès a été amélioré ; et
- Les coûts liés à l'activité de découverte associée à cette composante peuvent être établis de façon fiable.

La Société évalue initialement l'actif de découverte au coût, en se basant sur le cumul des coûts engagés pour réaliser les travaux de découverte qui améliorent l'accès à la composante identifiée de minerai. Après la comptabilisation initiale, l'actif de découverte est comptabilisé au coût moins l'amortissement et les pertes de valeur, de la même façon que l'actif existant dont il fait partie.

Le coût comptant d'exploitation est utilisé par la direction pour évaluer le rendement de la Société en ce qui a trait à la répartition et à la gestion efficace des coûts et est présenté pour fournir aux investisseurs et aux autres parties prenantes des informations supplémentaires sur les coûts décaissés sous-jacents de la mine Nampala. Cette mesure financière est pertinente aux fins de la compréhension de la rentabilité des activités d'exploitation de la Société et de sa capacité à générer des flux de trésorerie.

La rubrique « Ratios non conformes aux IFRS » ci-après présente un rapprochement entre le coût comptant d'exploitation et le coût comptant d'exploitation incluant les frais de découverte pour la période considérée et la période comparative avec la mesure financière la plus directement comparable dans les états financiers, soit les « charges d'exploitation minière ».

9.1.3. Coût de maintien tout inclus et coût de maintien tout inclus ajusté

Le coût de maintien tout inclus (CMTI) et le coût de maintien tout inclus ajusté (CMTI ajusté) constituent des mesures financières non conformes aux normes IFRS. Le CMTI comprend le coût comptant d'exploitation (dont la description figure ci-dessus en section 9.1.3) auquel s'ajoutent les dépenses en immobilisations de maintien et les frais de découverte par once d'or vendue. La Société a classé ses dépenses en immobilisations de maintien qui sont considérées comme nécessaires pour maintenir les opérations existantes et les frais de découverte capitalisés. Le CMTI est une mesure étendue des coûts décaissés, qui donne plus d'information sur le total des sorties de trésorerie, des dépenses d'investissement et des coûts indirects par unité. Il vise à rendre compte des coûts associés à la production du principal métal de la Société, à savoir l'or, à court terme et sur le cycle de vie de ses activités d'exploitation. Le CMTI ajusté est constitué du CMTI duquel sont déduits les frais de découvertures capitalisés ainsi que les dépenses d'exploration. Le CMTI ajusté vise à présenter le coût total de la production d'or associé au maintien des activités d'exploitation courantes hors les dépenses d'investissement liées aux projets de mise en valeur.

La rubrique « Ratios non conformes aux IFRS » ci-après présente un rapprochement du CMTI et du CMTI ajusté pour la période considérée et la période comparative avec la mesure financière la plus directement comparable dans les états financiers, soit les « charges d'exploitation minière ».

9.1.4. Dette nette

La dette nette est une mesure financière non conforme aux normes IFRS qui correspond au montant total de l'endettement bancaire, comprenant les marges de crédit et la dette à long terme, ainsi que les obligations locatives, diminué du montant de la trésorerie à la fin d'une période donnée. La direction utilise cette mesure pour analyser l'endettement de la Société et évaluer la capacité de la Société à assurer le service de sa dette. La dette nette est calculée de la façon suivante :

	Au 31 mars 2024	Au 31 décembre 2023
	\$	\$
Marges de crédit	5 236 572	4 953 133
Prêt-relais	47 045 343	45 530 538
Dette à long terme	94 478	159 936
Obligations locatives	8 023 856	8 206 916
<i>Moins : Trésorerie</i>	(16 604 181)	(12 221 978)
DETTE NETTE	43 796 068	46 628 545

Le tableau ci-dessous présente un rapprochement de la mesure financière la plus directement comparable qui figure dans les états financiers, soit le passif total diminué de l'actif courant, pour la période considérée et la période comparative.

	Au 31 mars 2024	Au 31 décembre 2023
	\$	\$
PASSIF TOTAL	122 571 374	82 918 032
<i>Moins :</i>		
Créditeurs	(58 463 481)	(19 664 396)
Bons de souscription	(607 406)	(1 340 850)
Passif environnemental	(1 223 375)	(1 168 859)
Autres passifs à long terme	(1 876 863)	(1 893 404)
	60 400 249	58 850 523
ACTIF COURANT	44 418 400	38 967 942
<i>Moins :</i>		
Stocks	(15 951 243)	(15 620 800)
Débiteurs	(7 153 444)	(6 733 583)
Charges payées d'avance	(506 292)	(465 795)
Dépôts versés	(1 612 706)	(1 345 035)
Frais de financement différés	(2 590 534)	(2 580 751)
	16 604 181	12 221 978
DETTE NETTE	43 796 068	46 628 545

9.2. RATIOS NON CONFORMES AUX IFRS

Un ratio non conforme aux IFRS est défini par le Règlement 52-112 comme une mesure financière a) exprimée sous forme de ratio, de fraction, de pourcentage ou de représentation similaire, b) dont au moins l'une des composantes est une mesure financière non conforme aux IFRS et c) qui n'est pas présentée dans les états financiers. Les mesures non conformes aux IFRS utilisées pour calculer les ratios non conformes aux IFRS ci-dessous sont le résultat net ajusté attribuable aux actionnaires, le coût de maintien tout inclus et le coût de maintien tout inclus ajusté ainsi que le coût comptant d'exploitation et le coût comptant d'exploitation incluant les frais de découverte.

9.2.1. Résultat net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires par action

Le résultat net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires par action est un ratio non conforme aux normes IFRS calculé en divisant le résultat net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré de base d'actions ordinaires en circulation. La Société l'utilise comme un indicateur de la performance financière des activités de la Société et lui permet de présenter le résultat net ajusté attribuable aux actionnaires de Robex. Le cours de l'action divisé par le résultat net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires par action permet à l'investisseur de comparer la valorisation de la Société à celle de ses comparables.

Le tableau qui suit présente un rapprochement du résultat net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires et du résultat net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires par action pour la période considérée et la période comparative avec la mesure financière la plus directement comparable dans les états financiers, soit « résultat net de base et dilué attribuable aux actionnaires ordinaires ». Ce rapprochement est effectué sur une base consolidée.

	Trimestres terminés les 31 mars	
	2024	2023
(en dollars)		
Résultat net de base et dilué attribuable aux actionnaires ordinaires	(29 134 726)	6 383 858
Gains (pertes) de change	307 395	(485 517)
Variation de la juste valeur des bons de souscription	(733 444)	---
Provision pour éventualités fiscales	43 067 920	---
Résultat net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires	13 507 145	5 898 341
Nombre moyen pondéré de base d'actions en circulation	90 393 824	89 957 300
Résultat de base ajusté par action (en dollars)	0,149	0,066

9.2.2. Coût de maintien tout inclus (CMTI) (par once d'or vendue) et coût de maintien tout inclus (CMTI) ajusté (par once d'or vendue)

Le CMTI et le CMTI ajusté par once d'or vendue constituent des ratios non conformes aux normes IFRS.

Le CMTI par once d'or vendue est calculé en additionnant le coût comptant total, correspondant à la somme des charges d'exploitation minière et des redevances minières, ainsi que les dépenses en immobilisations de maintien et ensuite divisé par le nombre d'onces d'or vendues. Le CMTI ajusté par once d'or vendue est calculé de la même façon que le CMTI et en déduisant les frais de découverte et les dépenses d'exploration pour ensuite être divisé par le nombre d'onces d'or vendues.

La Société déclare CMTI et le CMTI ajusté par once d'or vendue afin de fournir aux investisseurs de l'information au sujet des principales mesures utilisées par la direction pour surveiller le rendement du site minier en production commerciale (mine de Nampala) et sa capacité à générer un flux de trésorerie positif.

Les tableaux qui suivent présentent un rapprochement du CMTI et du CMTI ajusté, ainsi que du CMTI et du CMTI ajusté par once d'or vendue, pour la période considérée et la période comparative avec la mesure financière la plus directement comparable dans les états financiers, soit les charges d'exploitation minière.

	Trimestres terminés les 31 mars	
	2024	2023
Onces d'or vendues	14 071	12 670
(en dollars)		
Charges d'exploitation minière	9 811 669	11 253 028
Redevances minières	1 461 631	1 019 632
Coût comptant total	11 273 300	12 272 660
Dépenses en immobilisations de maintien	4 679 551	6 381 727
Coût de maintien tout inclus	15 952 851	18 654 387
Coût de maintien tout inclus (par once d'or vendue)	1 134	1 472

	Trimestres terminés les 31 mars	
	2024	2023
Onces d'or vendues (en dollars)	14 071	12 670
Charges d'exploitation minière	9 811 669	11 253 028
Redevances minières	1 461 631	1 019 632
Coût comptant total	11 273 300	12 272 660
Dépenses en immobilisations de maintien	4 679 551	6 381 727
Frais de découverte	(3 334 594)	(5 155 510)
Dépenses d'exploration	(603 992)	(324 392)
Coût de maintien tout inclus ajusté	12 014 265	13 174 485
Coût de maintien tout inclus ajusté (par once d'or vendue)	854	1 040

9.2.2. Coût comptant d'exploitation (par tonne traitée) et coût comptant d'exploitation incluant les frais de découverte (par tonne traitée)

Le coût comptant d'exploitation par tonne traitée et le coût comptant d'exploitation incluant les frais de découverte par tonne traitée présentés par la Société constituent des ratios non conformes aux normes IFRS. Ces mesures financières sont pertinentes aux fins de la compréhension de la rentabilité des activités d'exploitation de la Société et de sa capacité à générer des flux de trésorerie en tenant compte de ses résultats de production.

Les tableaux ci-dessous présentent un rapprochement du coût comptant d'exploitation, du coût comptant d'exploitation incluant les frais de découverte⁷, ainsi que du coût comptant d'exploitation et du coût comptant d'exploitation incluant les frais de découverte par tonne traitée, pour la période considérée et la période comparative avec la mesure financière la plus directement comparable dans les états financiers, soit les charges d'exploitation minière.

	Trimestres terminés les 31 mars	
	2024	2023
Tonnes de minerai traitées (en dollars)	551 221	524 728
Charges d'exploitation minière	9 811 669	11 253 028
Incidence des ajustements de stocks (lingots d'or et or en voie de production)	(515 664)	(834 285)
Charges d'exploitation minière (relatives aux tonnes traitées)	9 296 005	10 418 743
Coût comptant d'exploitation (par tonne traitée)	17	20

⁷ Calculés conformément aux normes de l'Institut de l'or. L'Institut de l'or, qui a cessé ses activités en 2002, était un organisme non réglementé et représentait un groupe mondial de producteurs d'or. La norme de coût de production développée par l'Institut de l'or demeure la norme généralement admise en matière d'enregistrement des coûts décaissés par les entreprises d'extraction aurifère.

	Trimestres terminés les 31 mars	
	2024	2023
Tonnes de minerai traitées (en dollars)	551 221	524 728
Frais de découverte	3 334 594	5 155 510
Frais de découverte (par tonne traitée)	6	10
Coût comptant d'exploitation (par tonne traitée)	17	20
Coût comptant d'exploitation incluant les frais de découverte (par tonne traitée)	23	30

9.3. MESURES FINANCIÈRES SUPPLÉMENTAIRES

9.3.1. Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation (par action)

Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation par action est une mesure financière supplémentaire. Elle est composée des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation divisé par le nombre moyen pondéré de base d'actions en circulation. Cette mesure financière supplémentaire permet aux investisseurs de comprendre le rendement financier de la Société sur la base des flux monétaires générés par les activités d'exploitation. Pour le trimestre terminé le 31 mars 2024, les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation sont équivalents à 20 907 386 \$ et le nombre moyen pondéré de base d'actions en circulation est de 90 393 824, pour un montant par action de 0,231 \$. Pour le trimestre terminé le 31 mars 2023, les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation étaient de 12 909 162 \$ et le nombre moyen pondéré de base d'actions en circulation était de 89 957 300, pour un montant par action de 0,144 \$.

9.3.2. Prix de vente moyen réalisé (par once d'or vendue)

Le prix moyen réalisé par once d'or vendu est une mesure financière supplémentaire. Elle est composée du revenu de ventes d'or divisé par le nombre d'onces d'or vendu. Cette mesure permet à la direction de mieux comprendre le prix moyen réalisé de l'or vendu pour chaque période de présentation de l'information financière, déduction faite de l'incidence des produits non aurifères et permet aux investisseurs de comprendre le rendement financier de la Société sur la base du produit moyen réalisé de la vente de la production d'or au cours de la période de communication de l'information.

9.3.3. Charges administratives (par once d'or vendue)

Les charges administratives par once d'or vendue est une mesure financière supplémentaire. Cette mesure est calculée en divisant les charges administratives par le nombre d'onces d'or vendues. Les charges administratives sont utilisées pour promouvoir la rentabilité en mesurant les frais indirects nécessaires pour soutenir les activités.

Les charges administratives par once d'or vendue sont calculées par rapport au total des charges administratives qui sont composées principalement des salaires administratifs, des honoraires de services rendus, des frais de déplacement, des frais de bureau, etc. Les charges administratives de l'exploitation minière (or) - Mine de Nampala sont équivalentes à 3 284 597 \$ pour le trimestre terminé le 31 mars 2024 et de 3 390 519 \$ pour le trimestre terminé le 31 mars 2023. Le total des onces vendues se chiffre respectivement à 14 071 onces d'or et à 12 670 onces d'or.

9.3.4. Coût comptant total (par once d'or vendue)

Le coût comptant total par once d'or vendue est une mesure financière supplémentaire. Cette mesure est calculée en divisant la somme des charges d'exploitation et des redevances minières par le nombre d'onces d'or vendues. Ces charges incluent notamment:

- Les fournitures et les services d'exploitation ainsi que l'entretien ;
- Les carburants ;
- Les réactifs ;

- Les charges au titre des avantages du personnel ;
- La variation des stocks ;
- Moins les coûts de production capitalisés à titre de frais de découverte ; et
- Les frais de transport.

La direction utilise ce ratio afin d'établir la rentabilité de l'exploitation minière, en considérant les charges d'exploitation par rapport au nombre d'onces d'or vendues.

	Trimestres terminés les 31 mars	
	2024	2023
Onces d'or vendues (en dollars)	14 071	12 670
Charges d'exploitation minière	9 811 669	11 253 028
Redevances minières	1 461 631	1 019 632
Coût comptant total	11 273 300	12 272 660
Coût comptant total (par once d'or vendu)	801	969

10. RENSEIGNEMENTS ADDITIONNELS ET INFORMATION CONTINUE

Il est possible de consulter l'information financière trimestrielle et annuelle de la Société, sa notice annuelle, la circulaire de sollicitation de procurations de la direction ainsi que d'autres documents financiers et des renseignements additionnels relatifs à la Société sur notre site Internet au www.robexgold.com et sur SEDAR+ au www.sedarplus.ca. SEDAR est le système électronique utilisé pour le dépôt officiel des documents des sociétés ouvertes auprès des Autorités canadiennes en valeurs mobilières. Aucune information présentée sur le site Web de Robex ou liée à celui-ci n'est incorporée par renvoi dans le présent rapport de gestion ou ne fait partie de ce dernier.

11. INFORMATION PROSPECTIVE ET ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Le présent rapport de gestion contient de l'« information prospective » ou des « énoncés prospectifs » au sens de la législation canadienne en valeurs mobilières applicables (les « énoncés prospectifs »). Les énoncés prospectifs sont inclus pour fournir de l'information sur les attentes et les plans actuels de la direction qui permet aux investisseurs et à d'autres personnes de mieux comprendre les plans d'affaires, le rendement financier et la situation financière de la Société.

Les énoncés formulés dans le présent rapport de gestion qui décrivent les estimations, les attentes, les prévisions, les objectifs, les projections pour l'avenir ou les stratégies de la Société ou de la direction peuvent être des « énoncés prospectifs » et peuvent être reconnus par l'emploi du conditionnel ou de termes se rapportant à de l'information prospective, tels que « viser », « prévoir », « supposer », « croire », « budget », « cible », « continuer », « peut », « devrait », « engagement », « envisager », « estimer », « éventuel », « s'attendre à », « futur », « orientation », « guider », « indication », « intention », « objectif », « opportunité », « permettre », « perspective », « peut », « plan », « prédire », « pourrait », « poursuivre », « prévoir », « priorité », « probable », « sera », « souhaite », « stratégie », « tendance », « viser » ou la forme négative de ces termes ou d'autres variations de ceux-ci. Les énoncés prospectifs incluent également toutes les autres affirmations qui ne s'appuient pas sur des faits historiques.

Ces énoncés peuvent inclure, sans s'y limiter, des énoncés concernant : la valeur perçue et le potentiel futur des terrains de la Société; l'estimation des ressources minérales et des réserves minérales de la Société; les dépenses en immobilisations et les besoins en capitaux; l'accès de la Société au financement; les résultats d'une évaluation économique préliminaire et d'autres études de mise en valeur; les résultats d'exploration à l'égard des terrains de la Société; les budgets; les plans stratégiques; le cours des métaux précieux; la capacité de la Société à faire progresser le projet aurifère Kiniéro; les programmes de travail; les calendriers d'obtention de permis ou autres; la réglementation et les relations gouvernementales; l'optimisation du plan minier

de la Société, notamment quant aux performances de Nampala, la capacité de la Société à conclure les ententes définitives relatives à la facilité de financement de projet de 115 millions de dollars américains pour le financement du projet aurifère Kiniéro, y compris une facilité en cas de dépassement des coûts de 15 millions de dollars américains (les « facilités »); le moment de la conclusion des ententes définitives relatives aux facilités; et, si les ententes définitives sont conclues relativement aux facilités, le prélèvement sur le produit des facilités, y compris le moment où il sera effectué.

Les énoncés prospectifs et l'information prospective sont fondés sur certaines hypothèses et d'autres facteurs importants qui, s'ils sont erronés, pourraient faire en sorte que les résultats, le rendement et les réalisations réels de la Société diffèrent considérablement des résultats, du rendement et des réalisations futurs exprimés ou suggérés dans ces énoncés et cette information. Rien ne garantit que ces énoncés ou cette information seront exacts. Ces énoncés et cette information sont fondés sur de nombreuses hypothèses, y compris, entre autres choses, des hypothèses sur : des stratégies d'affaires actuelles et futures; l'estimation des ressources minérales et des réserves minérales de la Société; la capacité à mettre en œuvre les projets de la Société relatifs au projet aurifère Kiniéro, conformément à l'étude de préfaisabilité sur le projet aurifère Kiniéro, y compris le moment de leur réalisation; la capacité de la Société de mener à bien ses programmes d'exploration et de mise en valeur prévus; l'absence de conditions défavorables au projet aurifère Kiniéro; l'absence de retards opérationnels imprévus; l'absence de retards importants dans l'obtention des permis nécessaires; le maintien du prix de l'or à des niveaux qui rendent le projet aurifère Kiniéro rentable; la capacité de la Société de continuer à réunir les capitaux nécessaires au financement de ses activités; la situation géopolitique et la conjoncture locales et mondiales et le contexte dans lequel la Société exerce et exercera ses activités, la capacité de la Société à conclure les ententes définitives relatives aux facilités et selon des modalités acceptables, le cas échéant, et à satisfaire aux conditions préalables à la clôture et au versement des avances au titre de ces facilités (y compris la satisfaction des autres conditions et des approbations d'usage en matière de vérification diligente et autres); l'hypothèse que le conseil donnera son approbation pour les facilités; la capacité de la Société à respecter les délais visés pour les ententes définitives et le premier prélèvement de fonds; et la capacité de la centrale solaire hybride de la mine d'or de Nampala à permettre une réduction de l'empreinte carbone de la Société et de réaliser une réduction importante du coût de l'énergie de la mine.

Certains facteurs importants pourraient faire en sorte que les résultats, le rendement ou les réalisations réels de la Société diffèrent considérablement de ceux contenus dans les énoncés prospectifs, y compris, sans s'y limiter : les risques géopolitiques et les problèmes de sécurité associés à l'exploitation de ses activités en Afrique de l'Ouest, y compris l'incapacité de la Société à faire valoir ses droits, la possibilité d'agitation civile et de désobéissance civile; les fluctuations du prix de l'or; les restrictions quant aux estimations des réserves minérales et des ressources minérales de la Société; la nature spéculative de l'exploration et la mise en valeur minières; le remplacement des réserves minérales épuisées de la Société; le nombre limité de projets de la Société; le risque que le projet aurifère Kiniéro n'atteigne jamais le stade de la production (y compris en raison du manque de financement); la capacité de la Société à conclure les ententes définitives relatives aux facilités selon des modalités acceptables, le cas échéant; la capacité de la Société à satisfaire aux conditions préalables à la clôture et au versement des avances au titre des facilités (y compris la satisfaction des conditions et des approbations d'usage en matière de vérification diligente et autres); l'échec ou les retards dans l'obtention des approbations nécessaires ou autrement dans la satisfaction des conditions de réalisation des facilités; les besoins en capitaux de la Société et son accès à du financement; les changements à la législation, aux règlements et aux normes comptables auxquels la Société est assujettie, y compris les normes en matière d'environnement, de santé et de sécurité, et l'impact de cette législation, ces règlements et ces normes sur les activités de la Société; les participations et les paiements de redevances payables à des tiers; la volatilité des prix et la disponibilité des matières premières; l'instabilité du système financier mondial; les effets d'une inflation élevée, tels que l'augmentation des prix des matières premières; les fluctuations des taux de change; le risque de tout litige en suspens ou à venir contre la Société; les limitations liées aux opérations qui interviennent entre la Société et ses filiales étrangères; le risque que la proposition de regroupement d'actions de la Société ne soit pas approuvée et que, même si elle l'est, elle n'entraîne pas une augmentation de la liquidité des actions ordinaires de la Société; la volatilité du cours des actions de la Société; les risques fiscaux, y compris les modifications des lois fiscales ou des cotisations de la Société; l'acquisition et le maintien des titres de propriété de la Société et l'obtention et le maintien de l'ensemble des licences et des permis requis pour les activités en cours de la Société; les effets des crises sanitaires, telles que la pandémie en cours de la COVID-19, sur les activités de la Société; les relations de la Société avec ses employés et d'autres parties prenantes, y compris les gouvernements locaux et les collectivités dans les pays où elle exploite ses activités; le risque de violation par la Société et ses représentants des lois anticorruption applicables, des règlements sur le contrôle des exportations, des programmes de sanctions économiques et des lois connexes; le risque que la Société entre en conflit avec des mineurs à petite échelle; la concurrence avec d'autres sociétés minières; la dépendance de la Société à l'égard de tiers entrepreneurs; la dépendance de la Société à l'égard de membres clés de la haute direction et de membres du personnel hautement qualifiés; l'accès de la Société à des infrastructures adéquates; les risques associés aux responsabilités éventuelles de la Société liés à ses installations de stockage des résidus; les

perturbations sur la chaîne d'approvisionnement; les dangers et les risques normalement associés à l'exploration minière et aux activités de mise en valeur et de production pour l'exploitation aurifère; les problèmes liés aux conditions météorologiques et au climat; le risque de défaillance des systèmes informatiques et de menace à la cybersécurité; et le risque que la Société ne puisse pas souscrire d'assurance contre tous les risques éventuels associés à ses activités.

Bien que la Société soit d'avis que ses attentes sont fondées sur des hypothèses raisonnables et qu'elle ait tenté de cerner les facteurs importants qui pourraient faire en sorte que les actions, les événements ou les résultats réels diffèrent considérablement de ceux qui sont décrits dans les énoncés prospectifs, d'autres facteurs pourraient faire en sorte que les actions, les événements ou les résultats diffèrent de ceux qui sont prévus, estimés ou voulus. Ces facteurs ne constituent pas une liste exhaustive des facteurs qui pourraient avoir une incidence sur la Société; toutefois, ils doivent être examinés attentivement. Rien ne garantit que cette information prospective soit exacte, car les résultats réels et les événements futurs pourraient différer de manière importante de ceux anticipés dans cette information.

La Société n'assume aucunement l'obligation de mettre à jour tout énoncé prospectif si les circonstances ou les estimations, les hypothèses ou les avis de la direction devaient changer, sauf dans les cas où la loi applicable l'exige. Le lecteur est avisé de ne pas se fier indûment aux énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs qui sont contenus dans les présentes visent à aider les investisseurs à comprendre les résultats financiers et le rendement d'exploitation prévus de la Société aux dates auxquelles ses plans et ses objectifs sont présentés et pour les périodes closes à ces dates et elle pourrait ne pas convenir à d'autres fins.

Veillez également vous reporter à la section intitulée « Facteurs de risque » de la Notice annuelle 2023 de la Société que vous pouvez consulter sur SEDAR sous le profil de la Société à l'adresse www.sedar.com pour obtenir de plus amples renseignements sur les facteurs de risque qui pourraient faire en sorte que les résultats diffèrent considérablement des énoncés prospectifs. Tous les énoncés prospectifs contenus dans le présent rapport de gestion sont présentés expressément sous réserve de cette mise en garde.